UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Famille monoparentale et éducation des enfants : Analyse socio-anthropologique auprès des pères veufs de la commune Kanyosha Rurale

Iradukunda, Prosper; Sous la direction de : Dr Toyi Aloys

2025
UB, FLSH
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1893

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE SOCIO-ANTHROPOLOGIE

FAMILLE MONOPARENTALE ET EDUCATION DES ENFANTS : ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE AUPRES DES PERES VEUFS DE LA COMMUNE KANYOSHA RURALE

Par :

IRADUKUNDA Prosper

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du

Diplôme de Master en Socio-Anthropologie

LES MEMBRES DU JURY :

Président : Dr Sr MINANI Rosette

Directeur : Dr TOYI Aloys

Secrétaire : Dr NSENGIYUMVA Vénérand

Bujumbura, Janvier 2025

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY :

Président : Dr Sr MINANI Rosette

Directeur : Dr TOYI Aloys

Secrétaire : Dr NSENGIYUMVA Vénérand

DEDICACES

A nos regrettés grands -parents

A nos parents ;

A nos frères et sœurs ;

A tous ceux qui me sont chers ;

A tous et toutes qui sont fiers de moi.

Nous dédions ce mémoire

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, nous tenons à remercier les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à sa réalisation.

Nos remerciements vont d'abord à l'endroit du Dr Aloys TŌYÍ, Professeur à l'Université du Burundi et promoteur de ce travail. Ses conseils, ses instructions, ses remarques et sa rigueur scientifique ont énormément affermi nos pas. Nos sincères remerciements s'adressent également à tous les professeurs du cycle de Mastère en filière de Socio-anthropologie à l'Université du Burundi pour nous avoir doté d'une formation scientifique. Qu'ils trouvent en ce travail le fruit de leurs efforts.

Notre sentiment de gratitude va également à l'endroit de l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur pour avoir appuyé, non seulement le programme de formation mais aussi pour son appui lors de notre travail de recherche.

Notre sentiment de gratitude s'adresse également à tous nos interviewés pour nous avoir donné des informations riches qui nous ont permis de réaliser notre travail. Sans leur participation, nous n'aurions pas mené cette recherche.

A toute personne qui, de près ou de loin, a participé à la réalisation du présent travail,

Nous disons sincèrement merci.

IRADUKUNDA Prosper

Résumé

Ce travail s'inscrit dans la compréhension des logiques de la reconfiguration familiale dans l'éducation des enfants en cas de la rupture du couple pour cause de veuvage. Ce phénomène de veuvage ne cesse de s'accentuer. Cette étude vise à déceler les stratégies d'adaptation amorcées par des pères d'une expérience de veuvage de 5 ans dans l'éducation des enfants ne dépassant pas l'âge d'adolescence du milieu rural et enfin d'analyser leur exercice de l'autorité dans l'éducation des enfants à leur charge en milieu rural. . Il s'agit d'une étude qualitative effectuée en commune Kanyosha rurale de la province Bujumbura, en janvier jusqu'en mars 2023. Les enquêtés ont été sélectionnés par la technique de boule de neige et les entretiens semi-directifs et l'observation directive ont servi comme techniques d'enquête.

D'après les résultats, Les familles monoparentales dotées des pères veufs , s'adaptent à la continuité de l'éducation des enfants en raison de leur socialisation antérieure aux fonctions maternelles (les uns sont qualifiés d' « apprentis » et d'autres de « qualifiés »), s'allient aux « référents féminins » pour certaines périodes sensibles du développement des enfants et enfin adopte « une parentification des enfants » pour les tâches familiales .Les pères veufs dotés de revenus extra-ménages, investissent mieux les enfants en famille et à l'école par l'échange entre les éducateurs de l'école. D'autres veufs encore recourent aux sanctions et/ou aux conseils pour redresser des comportements morbides, s'enrôlent dans des groupements d'épargne et de crédit, enfin défient des stéréotypes sociaux contre-productifs pour s'investir auprès de leurs enfants.

MOTS CLES : Famille, Monoparentalité, Veuvage, Education

Abstract

This study aims to understand the logic of family reconfiguration in the upbringing of children when a couple breaks up due to widowhood. The phenomenon of widowhood continues to grow. The aim of this study is to identify the coping strategies used by fathers who have been widowed for 5 years in the upbringing of children under the age of adolescence in rural areas, and to analyse their exercise of authority in the upbringing of children in their care in rural areas. This qualitative study was carried out in the rural commune of Kanyosha in the province of Bujumbura from January to March 2023. Respondents were selected using a snowball technique and semi-structured interviews and directive observation were used as survey techniques.

According to the results, single-parent families with widowed fathers adapt to the continuity of their children's upbringing because of their previous socialisation in maternal duties (some are described as 'apprentices' and others as 'qualified'), ally themselves with 'female referents' for certain sensitive periods in their children's development and, finally, adopt a "parentification of children" for family tasks. Widowed fathers with extra household income are more involved with their children at home and at school, thanks to exchanges between school teachers. Other widowers use sanctions and/or advice to correct unhealthy behaviour, join savings and credit groups, and defy counter-productive social stereotypes to invest in their children.

KEYWORDS: Family, Single parenthood, Widowhood, Education

Table des matières

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY :.....i
DEDICACES.....ii
REMERCIEMENTS.....iii
Résumé.....iv
Abstract.....v
Table des matières.....vi
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....ix
AVANT-PROPOS.....x
INTRODUCTION GENERALE.....1
1. Justification du sujet de la recherche.....2
1.1. Intérêt personnel.....2
1.2. Intérêt social.....3
1. 3. Intérêt scientifique.....4
2.Délimitation du sujet de la recherche.....5
3. Position du problème.....5
4. Objectifs de la recherche.....7
4.1. Objectif général.....8
4.2 Objectifs spécifiques.....8
PREMIERE PARTIE : ETATS DES LIEUX ET METHODOLOGIE DU TRAVAIL.....9
CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTERATURE.....9
I.1 Aperçu général sur le deuil dans une famille.....9
I.1.1. De la perte à la douleur.....10
I. 1.2. De l'acceptation de la réalité.....11
I.1.3 L'intériorisation de l'objet perdu et les identifications.....11
I .1.4. Du deuil à la mortalité.....12
I. 1.5. La morbidité proximale du deuil.....13
I. 1.6. Les facteurs de risque.....13
I.2 Considération sur le veuvage au Burundi.....14
I.2.1. Veuvage par province.....14
I.2.2. Veuvage par âge.....14
I. 2.3. Effets du veuvage : Economie familiale.....15
I.2.4. Effets du veuvage : Rapports interpersonnels.....16

I. 3. La socialisation des enfants 16
I .3. 1. Le rôle du père au foyer familial 17
I. 3.2. La reconstruction difficile du rôle de père au foyer monoparental 19
I. 3.3. La transgression des normes de genre 20
I.3.4. Perte d'autorité liée à la postmodernité 22
I.3.5. Le rôle de la mère au foyer 23
I. 3.6. La place de la fratrie 24
I. 3.7. Le rôle de l'école 25
I.4. Cadre théorique de référence 26
I.4.1 Théorie du parcours de vie 26
I. 5. Elucidation des concepts – clés 27
I.5.1 Famille 27
I.5.2 Monoparentalité 28
I.5.3. Veuvage 29
I .5.4. Education 29
I.6. Question de fond et hypothèses 30
I.6.1. Question de fond 30
I.6.2 Hypothèses 31
I.7. Conclusion 32
CHAPITRE II : CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES 33
II.1. Méthode et techniques de recherche 33
II.1.1. Méthode qualitative 33
II.1.2. Techniques de choix des enquêtés 34
A. Age 36
B. Profession 36
C. Etat matrimonial 37
D. Lieu de résidence 37
Tableau 1 : Récapitulation des cas enquêtés 37
II. 2. Technique de récolte des données 37
II. 2. 1. Entretien 38
II. 3. Méthodes d'analyse des données : analyse de contenu 38
II.4. Déroulement de la recherche 39

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE DES DONNEES ET DISCUSSION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE 41

CHAPITRE I : STRATEGIES D'ADAPTATION DES PERES VEUFS DANS L'EDUCATION DES ENFANTS DANS LA FAMILLE MONOPARENTALE 42

I.0. Introduction 42

I.1. Etre père solo : Faire l'apprentissage de la parentalité solo 42

I.1. 1 Pallier le manque maternel 44

I.1. 2. Regagner sa place auprès de l'enfant dans un espace privé 45

I.1. 3. Être soutenu dans son rôle parental et demander de l'aide au besoin 47

I.1. 4. Risque de parentification : déplacement des frontières 48

I.2. Conclusion 49

CHAPITRE II : DE L'EXERCICE DE L'AUTORITE DU PERE VEUF A L'EDUCATION DES ENFANTS 51

II.0 Introduction 51

II.1 La reconfiguration des rapports père veuf – enfant 51

II.1. 1. De l'autorité paternelle à l'émiettement 51

II.1. 2. L'autorité paternelle et l'école 54

II.2. Exercer son nouveau rôle de père en affrontant la pauvreté 56

II.2. 1. Affronter la pauvreté économique 56

II. 2. 2. Lutter contre la pauvreté sociale 57

II.3. Conclusion 59

DISCUSSION DES RESULTATS 60

CONCLUSION GENERALE 63

BIBLIOGRAPHIE 65

ANNEXES 72

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

al. : Autres collaborateurs

CNRS : Centre National Recherche Scientifique

etc. : et caetera

FPSE : Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

Ibid : même auteur , même ouvrage, même page

ONG : Organisation Non Gouvernementale

p. : page

P.U. F **:** Presses Universitaires de France

pp. : De la page…à la page…

UB : Université du Burundi

UNESCO : United Nations, Educational, Scientific and Cultural Organization

UNICEF : United Nations Children's Fund

AVANT-PROPOS

Ce travail a été rédigé dans le cadre de l'obtention du diplôme de mastère en socio-anthropologie. C'est une contribution à la compréhension de la façon dont les pères du milieu rural éduquent leurs enfants après la disparition de leur conjointe.

La question fondamentale était d'étudier la manière dont les veufs du milieu rural, souvent en contexte de pauvreté, continuent à éduquer leurs enfants après la disparition de leur conjointe, Deux questions concomitantes étaient libellées :

- ✓ Décortiquer les stratégies d'adaptation des pères veufs dans l'éducation des enfants en milieu rural
- ✓ Analyser l'exercice de l'autorité des pères veufs dans l'éducation des enfants en milieu rural

Les résultats de la présente recherche reçus au moyen de l'entretien nous ont montré que les pères veufs s'adaptent mieux à l'éducation des enfants grâce à une socialisation antérieure aux tâches féminines avant la rupture conjugale, à une parentification de leurs enfants à leur charge et à une sollicitation dirigée à l'endroit des membres de l'entourage proche. L'exercice de l'autorité des pères veufs vis-à-vis des enfants dans une perspective de l'éducation d'une part, montre que les pères veufs dotés de revenus extra ménages, participent efficacement à l'accompagnement de leurs enfants en espace familial et scolaire. D'autre part, les pères, des familles monoparentales, en précarité socio-économique, éprouvent des difficultés à mieux s'investir à l'éducation des enfants, et en corollaire recourent souvent aux punitions, contraignant les enfants à la fuite de leur famille ou à se rallier aux comportements pervers, tels que la défiance de toute autorité de leur père, les errances, les décrochages scolaires, la prise des substances addictives, etc. Enfin, les résultats montrent que les pères veufs s'investissent amplement pour lutter contre la pauvreté sociale et économique de leurs foyers monoparentaux.

INTRODUCTION GENERALE

Famille. Tout le monde sait ce qu'elle est, mais d'aucun ne parvient à en donner une définition précise et, surtout, exhaustive. Pour le sociologue, l'historien et le démographe, définir la famille est une tâche tout aussi complexe. Or, il fut une époque où la famille renvoyait à un idéal type élevé au rang de norme (HARVEN, 1987) **.** Pour les chercheurs, l'objet d'étude qu'est la famille a cédé sa place à partir des années 1960 aux objets d'étude que sont les familles. Ainsi, la diversité des structures, des fonctions et des comportements familiaux rend, d'une part, désuète toute définition restrictive et exhaustive de la famille et, d'autre part, apparente l'influence de l'environnement sur la famille**.** Pour le même auteur**,** le contexte apparait comme déterminant proche de la famille qui ne peut être occulté tant pour définir que pour comprendre la famille. De nos jours, il semble que la famille soit en crise, on observe des trajectoires des familles se concrétisant en familles monoparentales ou recomposées, etc.

Le veuvage est l'une des formes de la monoparentalité, cette situation est souvent associée à une augmentation de stress psychologique dans la famille. La rupture du couple n'est pas seulement une crise ponctuelle mais plutôt une transition qui réoriente la trajectoire de la famille et qui provoque des effets relationnels entre les membres de la famille. Le risque de désorganisation du fonctionnement de la famille augmente parce que le parent, seul est interpellé à porter le fardeau parental, surtout le plus souvent en contexte de faible revenu, et est parfois tiraillé par les tâches à accomplir.

Certes, le faible statut socio-économique est l'un des déterminants majeurs les plus puissants de problèmes d'adaptation sociale chez les membres de la famille monoparentale. Il semble que les pères ayant la charge et l'entretien des enfants se heurtent à une surcharge de l'éducation des enfants et à un retrait social.

En effet, la famille monoparentale est différente de la famille biparentale. Pour cette première, le stress cristallisé souvent par le manque de revenus, peut affecter le bien-être de l'enfant en limitant la qualité de l'éducation à laquelle il a accès. Nonobstant, pour (EMILE, 1973, p. 51) : *«l'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mures pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné ».* Nous admettons que la famille, est par excellence, une instance essentielle qui, par la transmission de normes,de

valeurs, de rôles, des codes culturels permettra à l'enfant de se situer par rapport aux repères sociaux et ensuite de se réaliser dans la société.

Le but de cette recherche d'une façon succincte s'intéresse à la famille monoparentale en situation du veuvage, abordée dans un paradigme compréhensif tout en analysant comment un père veuf parvient à éduquer ses enfants après la mort de son épouse, Comment le père veuf se réorganise pour continuer à éduquer ? Quelles sont les stratégies adoptées ? Comment parviennent-ils à ajuster l'exercice de leur autorité ? Ce travail tente de répondre à ces questions au cours de cette recherche.

Ainsi, notre travail est scindé en deux parties : la première concerne les états de lieux et Méthodologie du travail. Elle comprend deux chapitres à savoir la revue de la littérature ainsi que la méthodologie de recherche. La deuxième partie consacrée à la présentation et la discussion des résultats. Elle est constituée de deux chapitres : le premier est axé sur l'analyse des stratégies d'adaptation des pères veufs dans l'éducation des enfants au milieu rural et le second concerne le décorticage de l'exercice de l'autorité des pères veufs dans la posture processuelle de l'éducation des enfants en famille monoparentale.

1. Justification du sujet de la recherche

1.1. Intérêt personnel

Le choix d'un sujet de mémoire, comme tout autre choix dans la vie quotidienne, est toujours insinué par des motivations, que celles-ci soient conscientes ou inconscientes. En ce qui concerne notre travail, nous avons insisté, en expliquant la motivation de notre sujet, sur celles qui sont conscientes. Ce choix émane plus précisément de l'intérêt que nous accordons à la vie du ménage, de l'observation à l'égard de la famille monoparentale gérée par le père survécu au veuvage et enfin à la complémentarité mutuelle qui doit caractériser la vie du couple dans le souci d'éduquer les enfants. Pour (LEON, 1977, p. 40), *«l'élaboration d'un sujet de recherche suppose d'abord un intérêt réel pour le thème que l'on se propose d'exploiter.»*

De prime abord, certains pourraient se poser la question de savoir pourquoi nous avons centré notre préoccupation sur la manière dont les familles monoparentales gérées par les veufs, parviennent à éduquer leurs enfants au détriment de celles sous la gestion des femmes.

Les raisons sont notoires dans la société Burundaise, le premier est que, tout simplement, nous avons orchestré pas mal de recherches qui accordent une préoccupation particulière à la femme

veuve dans l'éducation des enfants aux dépens du père veuf. Nous avons voulu déceler, par le biais de cette recherche, dans une sphère privée telle que la famille, comment l'absence rémanente d'une mère de la famille, épicentre du foyer, pourraient cataloguer le paysage familial en matière de l'éducation des enfants. Certes, nous avons été inspiré d'ores et déjà par des tâches revenant à la mère dans une famille , notamment les soins indispensables à l'enfant et surtout la place que celle-ci justifie dans la gestion discrétionnaire du foyer, dans la formation de la sphère cognitive et affective chez l'enfant dès son bas âge, ainsi que sa place dans le maintien de des échanges et interactions sociales avec l'entourage immédiat et lointain. Nous avons donc voulu dévoiler l'ambiance de l'entreprise familiale dépourvue d'une mère.

Nous comptons décortiquer les conditions dans lesquelles se trouvent les veufs du milieu rural, la manière dont ils concilient le rôle paternel et celui maternel dans l'optique de résilier et assurer la continuité de leur espace familial, et partant, d'éduquer sans failles les enfants.

1.2. Intérêt social

La littérature qui est disponible illustre que la famille contemporaine se transforme et donne lieu à une variété de profils et trajectoires. Observée depuis plusieurs décennies déjà, cette mobilité familiale représente une tendance considérée comme durable, un phénomène avec lequel il faut s'adapter. Ainsi, dans le cycle de vie d'une famille, une série de transitions sont normalement attendues. Il s'agit des transitions « développementales » parce qu'elles font partie du développement prévu. (ELYVIN, 1977) Décrit le cycle de la vie en fonction de huit stades intimement associés au développement des enfants : le couple sans enfant, la famille avec un ou des bébés, la famille avec un ou des enfants d'âge préscolaire, la famille avec un ou des enfants à l'école primaire, la famille avec un ou des adolescent(e)s, le départ progressif des jeunes adultes, les parents d'âge mur et le troisième âge. Chacune de ces transitions développementales, bien qu'attendue, impose une certaine organisation du fonctionnement familial via l'évolution des rôles.

Au-delà des transitions normales, la famille peut être affectée de façon significative par l'occurrence d'un évènement déstabilisant qui vient la percuter dans sa trajectoire : le décès d'un membre de la famille, le placement d'un enfant en milieu et la séparation parentale en sont des exemples importants. Ces bouleversements ne sont pas prévus longtemps à l'avance et ils exigent des ressources qui ne sont pas toujours disponibles. Le risque de vivre une crise

familiale est alors réel. La transition familiale provoquée par la rupture conjugale des parents fait partie de cette catégorie de transition « non normatives ».

Nous estimons que notre recherche contribuera essentiellement à éclairer nos décideurs tant du secteur public que de la lignée des ONGs à l'égard de la compréhension de la problématique de vie transitée par les familles monoparentales burundaises en milieu rural en général, en charge de l'éducation des enfants aux différentes séquences de leur vie sociale, et particulièrement par celles gérées par les veufs en âges avancées.

1. 3. Intérêt scientifique

Tout travail scientifique, certes, ne manque guerre d'intérêt scientifique, tel est une réalité pour le nôtre. Nous avons été motivé, de prime abord, par l'inscription au cours et au rôle, au cycle de Mastère, à l'Université du Burundi, car la fin du cursus de formation académique audit cycle doit impérativement être sanctionnée d'une défense publique d'un mémoire. Enfin, nous avons été incité par les notions des cours de la sociologie de la famille, telles que les cours : Famille, genre et sexualité, Enfance, jeune et éducation, Sociologies des mutations sociales, etc. Signalons qu'un seul travail universitaire, à en croire, s'est intéressé sur le phénomène de veuvage masculin. Pour (NIYONZIMA, 2006), la conclusion est la suivante la condition matérielle du veuf du milieu rural ne lui permet pas d'assurer une meilleure éducation des enfants. Le décès de la mère s'accompagne de la diminution du revenu de la famille, le veuf a des difficultés à combler tous les besoins de ses enfants. Le veuvage masculin s'accompagne d'un déséquilibre affectif chez le veuf et chez les enfants, les veufs se trouvent humiliés et touchés du fait que leurs enfants leur désobéissent, les pères à personnalité forte multiplient leurs efforts et ne se découragent pas devant la tâche éducative quoique lourde et demandant plus d'attention. A en croire nos explorations documentaires, aucune production scientifique n'a été portée sur la « Famille monoparentale et l'éducation des enfants : Analyse socio-anthropologique auprès des pères veufs du milieu rural burundais ». Signalons en fin de compte que ce travail servira de référence et d'imprégnation bibliographique pour les chercheurs ultérieurs.

2.Délimitation du sujet de la recherche

Nous n'avions pas la prime prétention d'étaler notre recherche sur l'exercice de tous les pères veufs du pays dans l'éducation des enfants. Nous avons donc choisi une commune Kanyosha rurale, parce que dans cette région montagneuse, surplombant la ville de Bujumbura, les habitants de cet espace social sont en mobilité en ville à leur recherche d'emploi, et dans ce milieu, nombreux sont les enfants qui font leur décrochage scolaire et éventuellement qui s'enrôlent tôt dans les activités rémunératrices de revenu comme l'art culinaire, le métier d'aide-maçon, du commerce et de maçonnerie. D'autres se méfient de l'école dans la mesure où ils sont privés de pas mal de modèle surtout socio-culturel valorisant à imiter. Pour certains, donc, leur éducation familiale n'est pas perpétuée par celle scolaire. Cette région est mutilée actuellement par l'infertilité du sol, les sources de revenu sont limitées. Les conditions de vie précaires n'autorisent pas aux pères d'embaucher un/une domistique, domestique ou d'avoir un autre membre de la parenté pour les aider dans l'éducation des enfants. Dans notre recherche, nous centrons notre étude sous l'angle socio-anthropologique sur la manière dont le père survivant, après le décès de son épouse, continue à s'ajuster à l'éducation de ses enfants, tâche qui, naguère était quasiment imputée à sa partenaire disparue. Ainsi, notre travail, n'est nullement exempté de délimitation temporelle. Cette dernière décale d'une expérience de veuvage de 5 ans, c'est-à-dire qu'elle part de 2018 jusqu'en 2023. Notre recherche s'est rétrécie sur la commune Kanyosha rurale de la province Bujumbura. Nous y avons recueilli des informations sur les pères veufs de différentes collines de ladite commune, qui ont des enfants ne dépassant pas l'âge d'adolescence et qui demeurent encore au toit paternel.

3. Position du problème

La « famille » est objet de controverses : « Pour le sens commun, la famille est une réalité, un vécu, une référence. S'il est vrai que la famille tend à de décliner en une constellation de mots et de qualificatifs (famille éclatée, famille incertaine, familles monoparentales, familles recomposées), elle reste néanmoins un référent puissant … » (HANTRAIS, 1996)

(LOUISE, 1987, p. 63), *« La division normative du travail tendait à attribuer aux hommes les emplois hors du foyer comme ceux exigeant de longues périodes de travail ininterrompu ou des déplacements importants, alors que les femmes accomplissent plutôt leur travail à la maison, avec des aménagements temporels souples*

Ainsi, (UMOFC, 1959) *«les hommes ont surtout le rôle de défense, de protection, de ravitaillement. Ils vont à la chasse, à la pêche et font la guerre, ils défrichent les champs et bâtissent leurs habitations, la femme veille sur les enfants, elle est responsable de la virginité de la jeune fille. C'est un grand déshonneur pour la famille lorsque la jeune fille est initiée avant le mariage pour tous les enfants qu'ils connaissent, et même de ceux qu'ils ne connaissent pas. »*

La bonne éducation donnée aux enfants est le concours d'une action conjuguée par le père et la mère, les autres acteurs de l'entourage ne jouant qu'un rôle secondaire**.** Toutefois, au sein des foyers monoparentaux, les relations interpersonnelles entre le père veuf et ses enfants ne sont pas toujours roses, bienveillantes à certains égards, à ce propos (JOFFRE, 1972, p. 126) dit ceci *:«l'attitude négative des enfants peut être un obstacle sérieux au remariage des parents, les attentes des enfants vis-à-vis des parents pouvant constituer une contrainte normative»* . Face à cette situation, le départ des enfants ne constituent nullement un traumatisme : ce départ est souvent vécu avec un sentiment de libération : libération des obligations domestiques et des responsabilités financières. Le père des enfants se fie en revanche d'être soi-même parce que les enfants sont partis.

D'ores et déjà, à certains égards, selon (FRANCOIS, 2016) *«l'identité de l'adolescent n'est pas homogène, elle renvoie à la dualité des attentes éducatives. D'une part, d'un domaine qui appartient à l'adolescent et à ses parents, d'autre part les loisirs constituent un territoire personnel ou les adultes n'ont pas ou peu de regard »*. L'attention éducative en quelques sortes comprend au moment de l'adolescence, une bonne dose de distraction qui donne aux jeunes la possibilité de se construire par eux-mêmes sans menacer la production familiale. L'ordre dans la famille est une règle d'or surtout dans l'édification de la personnalité et la formation du devenir des enfants.

Selon (CARROLL, 1987, p. 79) *:« En l'absence des parents, dans le quartier, ou dans la rue, etc. Les voisins se sentent investis de responsabilité parentale à l'égard de l'enfant* ». Traditionnellement, l'entourage aidait dans l'éducation des enfants à leur portée. Mais *a*vec le 20eme siècle, ère caractérisée par l'industrialisation, la famille dans son évolution s'est heurtée à des exigences nouvelles tant socio-culturelles qu'économiques. Et celles-ci ont considérablement affecté la relation d'autorité en familiale monoparentale. Au Burundi, l'avènement des technologies d'information non seulement est enclin de styles de civilisation mais aussi caractérisé souvent par une entorse pour l'éducation des enfants.

Pour (ANNICK, 2004, pp. 8-9), *« A notre époque, ou tant de choses évoluent la famille est une des institutions sociales dont les changements sont nets. Le rôle des parents n'a jamais été aussi délicat, aussi facile. Autrefois, l'enfant avait pour modèle l'adulte ».* La relation d'autorité entre les pères et leurs enfants se voit quelques fois remise en cause, ici, certaines familles voulant éduquer leurs enfants sur la base des mœurs et codes traditionnels, ce qui crée parfois des incompréhensions et des insurrections partagées au sein d'une famille monoparentale.

En corollaire, sociologiquement, les contraintes de temps et l'impérieux devoir de pourvoyeur social auxquelles font face les pères veufs souvent en contexte de précarité sociale et économique, implémentent le paysage familial. On notera ici, la difficulté à concilier activité souvent extrafamiliale et le suivi de l'éducation de(s)enfant(s). Pire encore, Ces pères sont généralement malhabiles de par leur manque d'expérience surtout dans l'éducation des enfants : la tenue surtout des tous petits, dans les câlins et dans l'entremise des jeux, etc., rôle que pas mal d'hommes ne s'intéressent pas. Le plus souvent, ils attendent que l'enfant soit grand pour se mêler à la vie de ce dernier au lieu de s'attirer à lui dès sa prime naissance. Néanmoins, la plupart des hommes des foyers monoparentaux, font recours à l'abus de l'autorité pour éduquer leurs enfants, ils ne savent pas en général obtenir le consentement des enfants et recourent à la contrainte brute, avec le grand risque de susciter l'opposition et de se révéler contreproductive chez les enfants. Signalons ainsi que la mort d'un parent que ce soit le père ou la mère laisse la famille dans de lourdes difficultés. Cette série de perspectives conduit à nous poser des questions transversales suivantes.

- Comment le père veuf va-t-il s'adapte aux exigences d'éduquer ses enfants tant que, sociologiquement, dans la plupart du temps, il travaille dans un espace extra-foyer ?
- Comment le père veuf parvient-il à manager de son autorité pour continuer à gérer le foyer en l'absence permanente de la conjointe ?

4. Objectifs de la recherche

Pour bien accomplir notre travail, nous nous sommes fixé des objectifs découlant de la nature du sujet et de la problématique à l'étude.

4.1. Objectif général

L'objectif général de notre recherche consiste à comprendre la manière dont les familles monoparentales dirigées par les pères éduquent leurs enfants

4.2 Objectifs spécifiques

- ✓ Déceler les stratégies d'adaptation d'un père en situation de veuvage dans son rôle d'éducation des enfants
- ✓ Saisir l'exercice de l'autorité d'un père veuf dans l'éducation des enfants

PREMIERE PARTIE : ETATS DES LIEUX ET METHODOLOGIE DU TRAVAIL

CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTERATURE

I.1 Aperçu général sur le deuil dans une famille

Dans toutes les sociétés, quand une personne meurt, la phase qui suit chez la famille éprouvée par cet évènement est le deuil. Pour (ARIES, 1975, p. 176) *« Le « deuil » fut pourtant jusqu'à nos jours la douleur par excellence, dont la manifestation légitime et nécessaire. Le vieux mot de la douleur : dol ou doel, est resté dans notre langue, mais avec le sens restreint que nous reconnaissons au deuil. Bien avant d'avoir ainsi reçu un nom, la douleur devant la mort d'un proche était l'expression la plus violente de sentiments les plus spontanés »*. Le deuil est une épreuve inhérente à l'humanité dès lors que l'on a perdu un être cher, un passage obligé pour retrouver la vie normale après la souffrance, il s'agit d'un ensemble de réactions émotionnelles, somatiques et comportementales qui interviennent à la suite de la petite de l'objet. Zech, E (2006, p.9), le précise en ces termes *: « le deuil, dans le sens général, représente l'ensemble des réactions qui font suite à n'importe quelle perte d'objet »*. Ces réactions reflètent un travail psychologique intérieur, travail de deuil qui s'accomplit chez l'endeuillé pour survivre et retrouver le sens de la réalité. Ainsi, le deuil est un processus dynamique, une crise qui va permettre ou non la résolution psychique. Mais, signalons que, chaque deuil est particulier. A ce sujet Hanus, M (2006, p.127), s'exprime en ces termes" toutes les manifestations extérieures du deuil sont les traductions du vécu de la vie mentale de personne en deuil (il consiste en l'intégration, l'intériorisation en soi de la personne perdue) de ses attitudes et ses comportements, en ces circonstances où les manifestations affectives deviennent si importantes"

Le travail de deuil consiste donc en l'intégration du soi de la personne disparue, il est certes favorisé par l'évocation des souvenirs que l'on garde d'elle avec d'autres personnes qui l'ont connue. Ce travail s'effectue essentiellement à travers trois dimensions telles que le fait de reconnaître la réalité de la perte, la prise en compte des sentiments inconscients de culpabilité et la consolidation des liens intérieurs avec la personne décédée par la reviviscence des souvenirs afin que puisse corollaire met effectuer l'indispensable tâche de détachement. Les rituels organisés autour de cet événement comme ceux accomplis au moment de la levée de deuil partielle ou définitive, jouent un gigantesque et pragmatique rôle dans la résolution de deuil.

I.1.1. De la perte à la douleur

A fortiori, il ne se passe aucun jour sans que l'actualité relayant l'information de la mort des personnes ici et là dans le monde, mais ce n'est pas pour autant que nous amorçons le deuil et vivons la souffrance qui en est tributaire. Il revient à dire que c'est seulement l'amour taillé entre deux personnes qui entraîne la souffrance en cas de séparation d'une personne. En outre, le deuil ne peut être que douleur et souffrance car il est le témoignage de l'attachement affectif accompli entre deux personnes. Inversement, le détachement ne peut se réaliser sans souffrance car beaucoup de nœuds se sont effectués avec la personne perdue. Certes, le travail de deuil est alors celui qui désagrège et qui va permettre que de nouveaux nœuds se forment et il doit, ainsi, se faire à travers la douleur (HANUS, 2006, p. 128) spécifie que la douleur *« témoigne de la présence intérieure de celui qui est mort et dont, au départ surtout, il est tellement difficile de se séparer »* . Ce travail de dénouement avec la personne disparue s'élabore à l'intérieur de l'individu endeuillé et est psychiquement et même physiquement douloureux. D'ores et déjà, pour (FISCHER, 2003, p. 343) *« l'état de perte d'un être significatif s'accompagnant de détresse et des souffrance pouvant entraîner une réaction dépressive et nécessitant un travail intrapsychique, dit travail de deuil (Freud Sigmund) pour être surmonté ».*

La façon dont cette douleur est ressentie et communiquée est n'en moins teintée de subjectivité, chacun, en fonction de son histoire, de son éducation, des évènements auxquels il a déjà eu à faire face et de sa personnalité propre ressent et exhibe la douleur causée par la perte d'un proche à sa manière et cela dans les limites des injonctions sociales concernant la réaction à la mort d'une personne aimée. Ainsi, nous souffrons comme nous avons vu souffrir les gens de notre environnement social, mais aussi en fonction de nos structures de personnalité individuelle et nos fardeaux qui pèse sur nos récentes responsabilités à assumer.

Au fur et à mesure du temps, dans le vécu du deuil, la douleur finit par s'estomper sans jamais disparaître définitivement, du moins pour ce qui est des douleurs importantes, car pouvant à nouveau resurgir à l'occasion de certains événements comme les fêtes, les messes, les funérailles des proches surtout lors du dépôt de gerbe de fleurs. (LACHAL, 2003, p. 177), précisent l'activité mentale à l'endeuillé est confronté en insistant sur le fait que l' « *l'élaboration de la perte de personne aimée est un processus psychique ou la libido renonce progressivement aux liens qui l'unissaient à l'objet ».* Ainsi, avec le temps, le moi libéré des investissements affectifs du passé va se trouver vers d'autres objets : c'est le travail de deuil.

I. 1.2. De l'acceptation de la réalité

Au début, lorsqu'on reçoit la mauvaise nouvelle du décès d'un proche, le premier mouvement est toujours le refus qui peut se rehausser jusqu'au déni de la réalité. La vie d'une personne adulte doit être régie par le principe de la réalité. Quand une personne aimée meurt, le principe de la réalité est mis en faillite et le fonctionnement psychique devient victime d'une régression. (HANUS, 2006, p. 130) , *« l'attitude assez répandue, sinon presque générale, de refuser, de reconnaître et de prendre en compte la réalité matérielle au tout début et, bien davantage et souvent la réalité psychique de la perte, indique clairement que la réaction habituelle et la plus profonde, la plus naturelle et la plus instinctive est de se soustraire à la réalité lorsqu'elle est aussi douloureuse ».*

Cependant, cette non- reconnaissance est en partie illusoire car, dans l'évolution normale du deuil, la survenue ultérieure de la souffrance est quasiment inévitable. A en croire (Crocq, 2007, p. 74) ,*« Le travail de deuil, au sens de l'élaboration des processus psychiques, permet que la réalité l'emporte, en nous apprenant à vivre malgré la perte, à aimer de nouveau ailleurs ».*

Qui plus est, les manifestations émotionnelles extérieures du chagrin et de la souffrance présument la preuve que ce travail est un train de se réaliser et que le refus de la réalité va être dépassé. Explicitement, la douleur est l'expression du conflit entre le moi- plaisir qui refuse le moi- réalité qui reconnaît la perte. Lorsque le second parvient à vaincre le premier, nous devons obtenir la bonne suite du deuil qui se terminera par la résolution de l'endeuillé à projeter ses investissements vers de nouveaux objets.

I.1.3 L'intériorisation de l'objet perdu et les identifications

D'emblée, lorsqu'une personne meurt, la relation qui l'unissait à l'endeuillé n'est nullement rompue car la mort termine une vie mais pas une relation. Du fait que l'objet perdu n'est plus joignable dans l'univers social, ni par la perception, ni par la motricité, pour le retrouver seul le monde intérieur où il est largement représenté, le permet (HANUS, 2006, p. 144) *« l'impossibilité de retrouver l'objet en réalité entraîne un surinvestissement, un renforcement libidinal des représentations et figurations de l'objet perdu »* .Ce mode de fonctionnement est favorisé par des souvenirs de faisant avec ceux qui ont connu l'objet. L'endeuillé éprouve le besoin de parler de la personne décédée et de l'entendre parler comme s'il existait encore. Plus tard, le rappel de ces souvenirs deviendra comme une cérémonie intime et intérieure.

Certaines traces et indices à l'instar des photos, des objets appartenant à la disparue, par exemple, paraissent plus précieux à l'endeuillé et rendent la personne disparue encore présente.

Ainsi, le travail de deuil s'effectue par ce mouvement de contrebalancements affectifs entre soulagements et souffrances. L'acceptation de la réalité sera à la genèse du renforcement de l'intériorisation de la relation avec l'objet. Pour enfin, (HANUS, 2006, p. 148) *« le travail de deuil ne consiste pas seulement à se détacher de l'objet perdu mais surtout à transformer la relation que nous avions avec lui en une nouvelle identification »* . Même si on ne meurt pas pour le suivre, le deuil peut influer sur la santé mentale et physique des personnes endeuillées.

I .1.4. Du deuil à la mortalité

Des recherches ont été faites pour étudier la mortalité chez les personnes éprouvées par la mort de l'un des leurs, en comparaison aux groupes témoins qui n'étaient pas en deuil. La plupart, de ces études ont porté sur l'état de veuvage, c'est- à- dire de l'époux ou de l'épouse ayant perdu son conjoint. (SALLY, 2006, p. 500) , *« le veuvage est une dure épreuve que les femmes connaissent mieux que les hommes, car elles vivent plus longtemps qu'eux (…), les veufs, plus que les veuves, risquent de mourir dans le mois qui suivent le décès de leur conjoint »*.

En effet, une étude réalisée aux Etats- unis d'Amérique par Helsing et Szklo en 1981, et qui a porté sur 4032 veuvages chez des personnes de plus de 18 ans et un groupe témoin de 4032 personnes non- endeuillées, a abouti, selon (HANUS, 2006, p. 262) à la conclusion qui suit *« les veufs souffrent d'une plus grande mortalité que les hommes mariés même après correction de facteurs socio- économiques et de certains facteurs de risques comme le tabac. »* , Ainsi, les hommes ayant perdu leurs épouses meurent dans des proportions supérieures à celles des femmes ayant connu la mort de leurs époux. En conséquence, on pourrait argumenter ou penser que cette mortalité des hommes dans les suites de disparition de leur bien aimé est due à des facteurs socio- économiques ou d'autres facteurs comme le tabac ou l'alcool. Mais on précise que ces facteurs ont été corrigés dans l'étude, ce qui signifie que cette mortalité est seulement due à cet état de deuil.

Selon (HANUS, 2006, pp. 263-264), pour celle de Mellstrom et Al en Suède, réalisée en 1982, montre *« une mortalité plus importante après un deuil (veuvage) récent à la fois pour les hommes et pour les femmes et quel que soit le groupe d'âge entre 50 et 90 ans »* .

En fin de compte, la mortalité essaiera de comprendre la cause de ces décès dans les suites de la période de deuil. Mais l'essence demeure que, la perte d'un époux ou d'une épouse reste conséquente à l'augmentation du taux de mortalité chez les endeuillés.

I. 1.5. La morbidité proximale du deuil

La morbidité s'intéresse aux différentes maladies et autres causes responsables d'un décès dans les suites du deuil. Parmi ces derniers, le suicide y occupe une place importante et le deuil constitue un facteur étiologique de poids de suicide, à plus forte raison, dans les sociétés occidentales. Une cause fréquente de décès se révèle être les maladies cardio- vasculaires. Sous cette optique, Owsterweis (1984) cité par Hanus (2006, p.280) explique « la plus grande évidence d'une relation entre une maladie organique et le deuil existe au niveau du système cardio- vasculaires (…) ». On a pu montrer précédemment que la fréquence des maladies cardio- vasculaires est au moins double dans le veuvage aussi bien chez les femmes que chez les hommes et même chez les sujets jeunes. D'autres causes ont été décelées comme la modification du système immunitaire, endocrinologue, etc.

De prime abord, toutes les personnes en deuil ne sont pas à risque physiquement et psychiquement de la même façon. Certaines peuvent bénéficier des facteurs de protection et d'autres des facteurs de risque. A ce sujet (GASMAN, 2008, p. 194) , soutient qu'il *est « facile de prévoir qu'un deuil sera difficile en raison de facteurs de risque qu'ils viennent de la personne en deuil ou des circonstances de la mort »*. Enfin, chaque deuil est unique car chaque personne est singulière dans son trajectoire, son histoire et sa personnalité. Et la personne morte ne ressemble à nulle autre aux yeux de l'endeuillé.

I. 1.6. Les facteurs de risque

L'étude du vécu du deuil a permis, entre autres, de comprendre la façon dont le deuil normal se déroule et de présager qu'un deuil sera facile ou pathologique. Ce faisant, une gamme de facteurs sont susceptibles d'induire un deuil pathologique. (ZECH, 2006, p. 119), indique qu' « *un facteur de risque est un aspect du comportement ou du style de vie personnel, de l'exposition à un évènement ou une caractéristique innée ou héritée qui , sur bases de preuves épidémiologiques, est connu comme étant associé à un état de santé considéré comme important à prévoir »* . Un facteur est qualifié de risque après des études épidémiologiques dans des régions différentes. Ce facteur est donc préalablement connu comme celui qui complique le vécu du deuil pour le cas d'espèce.

Ainsi, le même auteur page 119 a distingué quatre grandes catégories de facteurs de risque qui sont :

-Les facteurs liés à l'événement perte et son évaluation qui réfèrent tant aux caractéristiques de la personne défunte qu'à la manière avec laquelle la personne est décédée,

-Les facteurs biologiques liés à la personne endeuillée, c'est- à- dire son âge,

-Les facteurs psychologiques liés à la personne endeuillée comme son style de coping ou d'attachement,

-Les facteurs économiques, relationnels et culturels comme le niveau socio- économique, le réseau social de la personne endeuillée ou son adhésion à une religion.

Succinctement, les personnes présentant ces facteurs ou qui ont connu des pertes dans ces circonstances doivent faire l'objet de plus d'attention soudée pour essayer de limiter les perturbations mentales et tenter aussi de configurer le vécu du deuil.

I.2 Considération sur le veuvage au Burundi

I.2.1. Veuvage par province

Selon (UNFPA, 2011, pp. 39-40),le phénomène de veuvage fait apparaître des disparités suivant les provinces. Ainsi ce phénomène est plus vécu par les femmes que par les hommes, quelle que soit la province. Les provinces où les taux de veuvage féminin dépassent la moyenne nationale sont Bujumbura rural (16%), Gitega (17,2%), Karuzi (15,6%), Kayanza (16,3%), Kirundo (15,4%) et Muyinga (15,8%), Mwaro (16,4%) et Ngozi (17,6%). Toutes ces provinces ont été profondément touchées par la crise sociopolitique qui a frappé le pays au cours des dernières décennies et ces veuvages en seraient donc en partie leur conséquence. Les taux de veuvage masculin les plus importantes sont constatées dans les provinces de Bubanza (4,7%), Kayanza (5,1%), Kirundo (4,7%), Muramvya (5,1%), Ngozi (6%) et Mwaro (4,8%). Cette situation du veuvage masculin est probablement plus liée à l'âge avancé car, généralement les hommes se remarient vite après la perte de leurs conjointes.

I.2.2. Veuvage par âge

L'analyse du veuvage indique aussi que ce phénomène varie selon l'âge. Le veuvage augmente de façon monotone avec l'élévation de l'âge en raison de la montée du risque de mourir avec l'âge. Cette augmentation est plus précoce et plus forte chez les femmes que chez les hommes et ne pourrait s'expliquer que par un événement externe au déroulement normal de la vie

comme les crises successives que le pays a connues Ainsi parmi les personnes âgées de 30-34 ans, quatre femmes sur cent sont veuves contre environ un homme (0,9%). Chez les adultes de 45-49 ans, environ une femme sur cinq est veuve (18%) contre un homme sur vingt-cinq (4%). Pour les vieux de 70 ans et plus, plus de trois femmes sur cinq sont veuves (60,8%) contre moins d'un homme sur cinq (17,9%).

I. 2.3. Effets du veuvage : Economie familiale

A fortiori, la famille et l'économie sont en quelque sorte interdépendante. Le décès d'une conjointe ou d'un conjoint peut être l'une de leurs expériences les plus horribles. Il/elle doit prendre de nombreuses décisions au sujet de l'avenir, notamment d'importantes décisions du rôle de pourvoyeur et de gestion rationnelle des revenus. La personne âgée qui survit devient vulnérable car elle n'a plus de forces physiques pour impulser l'économie de son entreprise familiale. Pour (LOUISE, 1987, p. 72), *« la perte d'une femme équivaut généralement à la destruction de l'économie familiale. Il est évident que la survie de la famille dépend du travail des deux conjoints. La division du travail, dans la maisonnée, reflète la définition sociale de la différence existant entre le mari et la femme : les tâches accomplies sont complémentaires »*. La mort rompt l'union des conjoints et laisse le mari entièrement responsable de l'entretien de la maisonnée. Les enfants peuvent l'aider, soit à diriger le foyer, soit à gagner un revenu, mais souvent ils adviennent qu'ils soient trop jeunes ou trop inexpérimentés pour le faire. Les problèmes financiers affectent autant les hommes que les femmes mais ils se posent d'une façon différente : par exemple, les hommes peuvent éprouver des problèmes de réorganisation des revenus alors que les femmes peuvent subir une baisse notable de statut de gestion. Au Burundi, sociologiquement, à l'ère actuelle, pour certaines familles, quand une femme du rural est devenue veuve, la belle-famille peut s'immiscer dans la gestion du patrimoine de son entreprise familiale surtout quand l'héritage est consistant et quand les enfants sont encore mineurs. Cet état, est parfois, à la source de cristallisation de conflits entre les familles.

A l'instar de l'étude réalisée, (CANADA, 1979) , « *deux veuves âgées sur trois vivent sous le seuil de pauvreté, un grand nombre de femmes de moins de 65 ans connaissent également des difficultés financières. Il sied de noter que le fait de subir une baisse notable de revenus peut avoir un impact à court terme aussi négatif que le fait de vivre en deçà du seuil de pauvreté. Quel que soit la situation financière des veufs et des veuves, la première année de veuvage est vécue dans l'insécurité. Certes, la personne en deuil doit faire de nouveaux apprentissages tels qu'éduquer les enfants, gérer le budget ou effectuer d'autres tâches imputables au statut de chef de famille »*

I.2.4. Effets du veuvage : Rapports interpersonnels

En plus de la vie du couple, l'insertion du survivant dans un environnement social est en corrélation avec la gestion de l'expérience du veuvage. (WALKER, 1977, pp. 297-306) , soutiennent que *« l'environnement composé de gens se connaissant bien , comme la famille, est très utile au début du veuvage, par contre , durant la période de recherche d'une nouvelle identité sociale, un tel environnement ne favorise pas l'adaptation au deuil, c'est plutôt un environnement comprenant quelques veufs et veuves de divers milieux qui convient le mieux »* . En ce qui est des contacts avec la famille immédiate, (MADDISON, 1968) s'exprime *« la présence d'enfants à la maison est reliée à la désadaptation .Ainsi, des réactions pathologiques de deuil chez les enfants, une relation négative avec la mère surtout lorsqu'elle est veuve, une relation négative et compétitive avec la belle - famille quant au chagrin ressenti peuvent nuire à l'adaptation au deuil »* . Par ailleurs, selon les propos de (HARVEY, 1980) *« l'adaptation au veuvage semble être favorisée par la présence d'un confident »* et ce paradigme est complété par celui de (WALKER, 1977, p. 41), qui parle *« et par la connaissance de gens ayant vécu le veuvage ».*

En revanche, en termes de son étude, HARVEY dit que le dernier facteur inhérent à la liquidation des épreuves de deuil étudié est la participation à des associations ou à de groupes et la fréquentation d'une église favorise en conséquence l'adaptation au deuil.

En somme, la présence des confidents, les nombreux contacts avec les amis, ou avec d'autres veufs et veuves ainsi que la participation à des associations et la présence à l'église, pendant la post-rupture sont les facteurs sociaux susceptibles d'influencer l'adaptation au veuvage.

I. 3. La socialisation des enfants

(DUMESNIL, 2003, p. 53) *« La position parentale s'inscrit dans une perspective permanente et exclusive, elle ne peut être déléguée à qui que ce soit, elle ne peut être mise en veilleuse pour quelque considération que ce soit et elle ne peut être assujettie à une norme ou limitée par un rôle quel qu'il soit ».*

Il faut que l'enfant sente le regard du parent derrière chaque personne qui s'occupe de lui, et que ce regard constitue à ses yeux la référence ultime. Sous cette perspective, la socialisation primaire et secondaire, constitue le processus central de la construction à la fois de l'identité individuelle et de la vie en société « individu et société ne désignent guère des termes

séparables». Certes, la famille représente un espace de socialisation important, essentiellement pour la prime éducation.

En effet, (SINGLY. , 2005, p. 27) martèle *«la famille met en œuvre, par les relations entre les conjoints ou des équivalents, entre des très proches adultes, et par les relations entre parents et les enfants, une ambiance telle que le soi puisse se réaliser dans sa triple quête : la découverte de ses ressources cachées, l'unité, et la stabilité »* L'amour et l'affection, autorisent la création de liens de confiance, confiance qui, n'est pas donnée mais travaillée.

Pour (SINGLY , 2005, p. 28), dit *«la famille contemporaine continue à contribuer à la reproduction biologique et sociale de la société, mais cette fonction coexiste avec une autre, tout aussi importante, la fonction de révélation de soi enfantin, puis adulte»*. Ce travail signifiant un mécanisme mutuel de révélation de soi. Ainsi, le mot «identité» (RICHARD, 1979, p. 91) , au sens qu'Erikson lui a donné *« c'est le point de rencontre entre ce qu'une personne veut être et ce que le monde lui permet d'être. Ni les circonstances externes, ni les désirs seuls, identité est une place d'un individu dans un paysage formé à l'intersection de ces circonstances et de ces désirs. »*

I .3. 1. Le rôle du père au foyer familial

A fortiori, l'homme traditionnel protège la famille par la chasse en l'approvisionnant au butin tandis que, aujourd'hui l'homme protège la famille par le travail, donc le salaire.

Pour (LESCURE, 1978, p. 98) « *Dans nos sociétés modernes où le secteur tertiaire se développe, le père part généralement à l'usine ou au bureau, loin du domicile familial. L'enfant reste sous la surveillance de la mère, du maître ou de la maîtresse (...). Il ne voit généralement son père que le soir. »*. D'emblée, le rôle du père s'exerce à l'extérieur du foyer. Il part le matin à la recherche de ce qui fait vivre sa femme et ses enfants et regagne son domicile le soir ou même le lendemain. Toutefois, la mère s'habitue à cette situation et reste plus proche des enfants, dès qu'elle leur donne la vie, elle est l'actrice là mieux préparée pour assurer la vie affective de la famille et s'occupe du ménage.

Certes, l'indisponibilité du père pendant la période diurne n'est pas seulement épisodique dans les espaces urbains. En milieu rural ou péri-urbain, le père quitte le foyer pour se diriger vers les personnes susceptibles de pourvoir d'emploi, les chefs des chantiers recruteurs, ou encore vers d'autres services offrants etc. Tant en ville qu'en milieu rural, les conditions de travail des pères en situation de vie précaire, interpellant beaucoup d'efforts physique et mental font

que ces pères, quand ils rentrent, parfois soient presque abattus, recherchent, surtout leur détente et repos loin de la demeure des enfants. Les uns, se dirigent au bistrot situé près de leur domicile pour se reposer autour d'un verre. D'autres enfin, se dirigent vers des espaces péri-foyer. Toutes ces raisons mises en exergue, expliquent pourquoi il est difficile qu'un père participe de façon intense à l'éducation de ses enfants.

Dans la société Burundaise, patriarcale, l'homme est l'épicentre de tout, hormis le rôle de pourvoyeur et d'initiateur des enfants à la vie sociale. Il protège aussi sa famille des aléas extérieurs préjudiciables à l'ambiance familiale. Le père a donc le rôle primordial d'autorité et il a plus de droit sur les enfants que la mère. Il doit laisser à la mère avant son départ des détails familiaux. (POROT, 1979, p. 10) *« L'abus d'autorité du père peut parfois être nocif pour l'enfant. Plus souvent, c'est directement contre l'enfant que le père mesure de son autorité. »*

De facto, idéalement, le père doit être suffisamment homme équilibré, frustrant et gratifiant, indulgent selon les circonstances à l'épreuve, bref doté d'un sens de responsabilité et de contrôle. De ce fait, le père joue pragmatiquement le rôle important dans l'éducation de ses fils ; devenus adultes, Il les initie à leur rôle de père de famille. Le père, c'est aussi le garant de cette autorité constructive qui positionne les limites et qui fera des enfants des adultes responsables. (SIMONE, 1980, p. 74), *« L'enfant ne parvient pas quasi-naturellement* à *un sentiment d'identité. C'est par l'intermédiaire d'autrui qu'il y atteint. L'orientation de sa vie affective est conditionnée par une certaine présence.*

Son insertion dans un jeu de relations sociales se fait aussi grâce à autrui. Celui-ci constitue une source de stabilité, un pôle structurant, il est l'organisateur de l'affectivité et de la personne, il est également celui qui initie à la finalité sociale des objets, des genres, des comportements et introduit au monde des activités culturelles ». De cela, nous déduisons que l'autrui ne peut point être un partenaire interchangeable. L'éducation des enfants n'est pas une tâche. C'est pour cette raison que le concours de tous les parents et même de l'entourage s'avère moins anodin pour contribuer à bien l'action éducative.

(CARROLL, 1987, p. 77) *«L'enfant est un trait d'union entre les parents et la société, c'est-à-dire les autres gens, bref quiconque est extérieur au triangle père-mère-enfant et même, à l'intérieur de ce triangle, extérieur à la relation entre parent (mère ou père) et enfant »*. Pour (POROT, 1979, p. 158), *«L'amour maternel et l'autorité parentale sont des assises*

indispensables au bon équilibre des relations familiales.» A l'instar de cette tâche, nos ancêtres rétorquent ceci:" umwanya si uw'umwe". Ce qui signifie " l'enfant un trésor commun".

I. 3.2. La reconstruction difficile du rôle de père au foyer monoparental

Les pères au foyer transgressent les frontières du genre, en endossant un rôle traditionnellement féminin (SINGLY, 1994) et en renonçant à un élément constitutif de l'identité masculine sur le plan symbolique, à savoir le travail (MOLINIER, 2006). Pourtant, bien que l'entrée du père dans la situation de parent au foyer soit souvent présentée comme un concours de circonstances, elle va généralement de pair avec une prise en charge accrue des tâches domestiques par les hommes (BOYER, 2004)

Or, sociologiquement, le père se différencie de la mère autant par la nature de temps éducatifs que par la durée objective de son temps parental. A la maison, l'homme cherche à avoir des temps séparés, un temps pour chaque chose. Il n'aime guère les mélanges des activités.

(SNGLY. , 2005, p. 200) , s'exprime en ces mots *«Même s'ils acceptant de rester à la maison, ils tentent d'avoir un espace qui leur soit réservé, une pièce pour le bricolage, le jardin, le bureau. Les hommes cherchent à cloisonner les espaces, à séparer les temps. Ils ne savent pas, avouent-ils souvent, se rendre disponible.».*

La femme est par contre, beaucoup très jadis «mère» que l'homme n'est «père», et pas seulement des temps objectifs. (SIMONE, 1980, p. 174), « *L'être humain est essentiellement social. On ne peut vouloir ramener l'enfant à une sorte d'état de nature, lui permettant de donner libre cours à des capacités qui seraient enfouis et dont la libération constituerait la seule condition d''un épanouissement. L'enfant n'est pas un appendice de la famille ni un futur rouage de la société. Il a une personnalité propre qui se constitue à la suite d'une longue genèse, grâce à la fréquentation d'autrui et qui doit pouvoir s'affirmer »*

Les individus, dans une famille contemporaine, aspirent de plus en plus à être des proches mettant en œuvre une logique relationnelle. Mais le père, dans sa pratique avec son enfant, ne répond pas entièrement à cette sollicitation. S'il veut bien devenir, en quelque sorte, un «père-cheval », un père qui sait se mettre à la hauteur de ses enfants, il pourrait ne pas savoir comment être attentif aux besoins de chacun. Toutefois, (SIMONE, 1980, p. 39), indique en ces mots *« en fait les besoins de l'enfant qui sont réels, ne peuvent pas s''exprimer à cause des nombreuses contraintes imposées par les adultes. Besoins d'ordre affectif et intellectuel, besoin de créativité, besoin de compagnonnage, besoin de développer ses aptitudes ».*

Néanmoins, pour que ces besoins apparaissent, il faudrait que l'enfant vive dans une société d'adultes qui soient libres, qu'il ne soit pas conditionné à la naissance par les images de rôles déterminées uniquement en fonction du sexe. Il est donc nécessaire que des alternatives soient offertes et que des modèles sociaux différents soient proposés, afin qu'il puisse procéder à un choix. L'enfant pose maintes questions et interroge continuellement.

Le père, en revanche, qui sait adapter les réponses et les explications à l'âge et à l'intelligence de l'enfant, est un éducateur. Ce métier ne surgit en aucun cas par hasard plutôt il s'apprend. Certes, (SINGLY, F., 2005, p. 213) dit en ces mots *«l'idéal de la proximité affectueuse ne constitue pas la totalité du nouveau rôle paternel construit contre la dimension autoritaire, celui-ci n'implique pas le renoncement à d'autres dimensions de l'ancien rôle en particulier à celle du père pourvoyeur des revenus de la famille»* et subsidiairement, pour se construire en tant qu'individu autonome, l'enfant a besoin du support de deux fonctions parentales. Pour (SINGLY, F. , 2005, p. 228), : *«schématiquement, la première fonction reconnait à l'enfant toute sa place, en tant que petit, et la seconde montre qu'il n'occupe qu'une place relative, en tant que petit appelé à devenir grand ».* Avec les petits enfants, il est donc important que le père définit ce qui sera permis ou non et institue un fil conducteur inflexible.

Au fur et à mesure que l'enfant grandit, ce fil peut s'assouplir. (MARIKJE, 2006, p. 73), *« Les enfants qui, dès l'enfance, suivent un bon fil conducteur sont agréables à vivre, respectent leurs engagements et acceptent l'autorité ».*

Lorsque l'enfant acquiert davantage d'autonomie, il devient déjà indépendant, il connait les règles à suivre , à survivre et sait quelles sont les normes et les valeurs à respecter. Il ne tiendra plus qu'aux parents ou l'entourage de corriger d'éventuelles imperfections. (MARIKJE, 2006, p. 104), *« Les adolescents par contre sont beaucoup plus enclins à respecter des accords s''ils en ont eux-mêmes fixé. Le réflexe de fixer des règles leur servira toujours. Plus ils participent à l'élaboration de conventions, plus leur confiance en eux grandira et plus ils apprendront à résoudre leurs problèmes de manière critique* »..

I. 3.3. La transgression des normes de genre

La dimension sexuée du travail parental amène en effet les hommes qui se trouvent en situation de l'accomplir au quotidien à transgresser l'existence d'espaces et de réseaux sociaux « genrés » où les pères peinent à trouver place: représentations et pratiques.

(MERLA, 2007) , souligne ainsi, au sujet des pères au foyer en Belgique, les difficultés que doivent affronter les hommes lorsqu'ils s'approprient les gestes et les pratiques du soin aux enfants, investissant alors des espaces sociaux massivement féminins (parcs, aires de jeux, spectacles pour enfants…) ou attribués à la sphère masculine et non adaptés à la présence de jeunes enfants. Divers auteurs évoquent aussi la remise en question, par l'entourage proche et l'environnement social, de la conformité de ces pères aux normes définissant la masculinité (virilité, force physique, etc.).

En effet, on orchestre l'importance des soins nourriciers aux enfants et se référant à des modèles féminins dans leur environnement. Ces pères expérimentent d'importants conflits intra-genre, affrontant un discours réflexif négatif sur leur manière d'être et de faire avec leurs enfants, notamment de la part de l'entourage masculin. Ce manque de reconnaissance peut conduire à un sentiment d'exclusion et d'isolement à l'égard des formes de sociabilité des deux sexes, lié à la fois à la difficulté d'accéder aux réseaux féminins constitués autour de l'enfance et à l'absence d'un groupe de pairs masculins partageant la même expérience.

(JAMOULE, 2005), dans son enquête sur la paternité en milieu précaire, évoque ainsi les sentiments d'incompétence, de non-reconnaissance et l'immense solitude des quelques pères gardiens qu'elle a rencontrés, dans un contexte socioculturel où les rôles et les espaces sociaux de la parentalité demeurent fortement sexués. Ici encore, l'étude menée au Québec sur les pères demeurés engagés auprès de leurs enfants en contexte de pauvreté apporte un éclairage intéressant.

Ces pères ont redéfini leur rôle dans l'espace privé, ils montrent une forte assurance dans leurs compétences parentales qu'ils décrivent en détail et ne semblent pas accorder d'importance au genre dans la définition des rôles parentaux.

Les formes, les usages et les significations du travail parental accompli par les pères veufs, séparés ou divorcés ouvrent de riches horizons de recherche. On aura à faire à l'apparition d'un modèle de père nourricier, investi dans les soins domestiques et éducatifs aux enfants et valorisé dans cette fonction.

De plus, le travail parental n'en apparaît pas moins comme (...) la paternité « au jour le jour », ne donne pas toujours lieu à une véritable redéfinition des rôles et des tâches, reconduisant parfois, dans un nouveau contexte organisationnel, les arrangements de genre traditionnels sont l'une des dimensions essentielles du contenu et du maintien des relations père/enfant après une

rupture d'union. On y voit se profiler la redéfinition d'une identité masculine transgressant des frontières de genre encore tenaces, et l'importance, au-delà des principes proclamés, du regard et de la reconnaissance sociale et institutionnelle accordés à ces nouvelles formes de paternité.

I.3.4. Perte d'autorité liée à la postmodernité

Il semblerait que, depuis une cinquantaine d'années, un rejet absolu de l'autorité a remplacé l'autoritarisme extrême présent dans la société pendant des siècles (MELMAN, 2003). Ce rejet conduit même à confondre autorité et autoritarisme, assimilés tous deux à une forme de violence et d'agression. Dans la sphère éducative, il en résulte, outre un déclin des « figures d'autorité » (HERFRAY, 2005), une permissivité accrue et d'incessantes négociations pouvant aboutir à des résultats contre-productifs (CAREL, 2002).

Il apparaît que la perte d'autorité des parents sur leurs enfants est ainsi liée tout à la fois à l'évolution de la place des sexes dans la parentalité et aux nouveaux modèles de la société de consommation. Néanmoins, en substituant autorité parentale à autorité paternelle, ce qui est « désigné par la soi-disant absence ou abdication des pères renverrait davantage à un glissement du rôle du père vers l'idéal de la mère, et ce, parfois, jusqu'à la confusion des places » (CAREL, 2002). La promotion de l'égalité des sexes, assise sur une valorisation de la fonction maternelle, se fait donc au détriment de l'influence des pères. Cela n'est assurément pas sans influence sur l'exercice de l'autorité à l'égard des enfants.

Le développement de la monoparentalité est dès lors source de crise identitaire, qu'il s'agisse d'une monoparentalité réelle ou d'une monoparentalité symbolique : dans le premier cas, il s'agira des familles réellement monoparentales (notamment de mères élevant seules leurs enfants), dont le nombre s'est accru avec la banalisation du divorce et des grossesses hors mariage ; dans le second cas, la « monoparentalité » vient plutôt d'une « secondarisation » du père en tant qu'éducateur, avec à nouveau « recentration » de l'éducation sur un seul parent, le plus souvent la mère. En tout état de cause, un seul parent « se retrouve seul responsable effectif de la quotidienneté de l'enfant » (NEYRAND, 2004, p. 56)

La promotion, dans la société actuelle, de l'individualisme, de la rentabilité et de l'immédiateté est assurément source de difficultés pour les parents dans l'éducation de leurs enfants. L'éducation passe en effet par une dose de renoncement : l'enfant a ainsi la possibilité, par exemple à travers les caprices, de régresser dans des positions narcissiques.

I.3.5. Le rôle de la mère au foyer

(MARIE-STEPHANE, 1990, p. 81), dit en ces mots, *« En Afrique subsaharienne, les femmes assurent, selon les Pays de 50 à 80 % de la production alimentaire. Elles sont également responsables de l'éducation et de l'entretien du foyer »*. Elle est une figure généralement qui est à proximité de ses enfants et les échanges avec ces derniers s'instaurent dans des contextes spécifiques. La structuration de la personnalité s'opère en fonction du divers pattern d'interaction. (CHATEAU, 1950, p. 32) , *« Le jeu remplit donc chez l'enfant le rôle que le travail remplit chez l'adulte. Comme l'adulte se sent fort de ses œuvres, l'enfant se grandit de ses réussites ludiques »*. Le développement harmonieux de l'enfant qui ne va pas sans crises conflictuelles et réajustements permanents des conduites, semble dépendre d'un certain état de sensibilité de la mère, de sa disponibilité intérieure, de son aptitude à donner sens aux expériences, de sa capacité à apprécier et éventuellement valoriser actions et réactions. (SIMONE, 1980, p. 89) , explicite en ces vocables, *« la mère apparait donc comme celle qui donne sens. On voit l'importance de la relation qu'elle instaure avec son enfant et comment le climat affectif qu'elle contribue à créer se révèle indispensable »*. L'homme, lui, se déplace souvent et exerce ses activités à l'extérieur du foyer. Ici, pour la mère, la plupart des tâches auxquelles elle se décline se font dans le foyer ou plus proches lors des travaux champêtres. Le travail de la plupart des femmes mariées permettait une certaine souplesse, un contrôle du temps et du rythme de tâches.

En effet, (LOUISE, 1987, pp. 75-76), *«le rôle de pourvoyeuse de nourriture était un aspect essentiel de l'activité économique et reproductrice d'une femme mariée et il est lié à son rôle de reproduction puisqu' elle donne naissance aux enfants et les nourrit, les habille et s'en occupe»*. Et de ce qui précède (LOUISE, 1987, p. 241) continue, « *les mères doivent s'occuper des enfants non seulement physiquement mais aussi moralement et socialement. Elles ne se contentent pas de les habiller, mais veillent à ce qu'ils se rendent à l'école et plus tard au travail »*. Les enfants sont importants parce qu'ils peuvent, un jour, subvenir aux besoins de leurs parents âgés, tombés à leur charge. Les besoins de l'économie familiale, et non les besoins individuels des enfants déterminent en revanche si les enfants restent ou non à la maison. Sous cette rubrique (LOUISE, 1987, p. 78) *« s'ils ne sont pas mis en nourrice, on pouvait les envoyer comme domestique ou comme apprentis dès l'âge de sept ou huit ans. On attend d'eux qu'ils travaillent dur et ils sont parfois soumis aux mauvais traitements de leurs maitres ou maitresses. Mais si au contraire la famille a besoin de main d'œuvre, les enfants travaillent à*

la maison ». La progéniture n'est donc une ressource pour la maisonnée que si son travail pouvait servir. Dans les familles riches, un enfant compte en tant qu'héritier. Dans les autres familles, si tôt capables, les enfants aident leurs parents dans le travail de la maison.

Enfin, pendant la période de l'adolescence, la mère accentue son rôle éducatif à l'égard surtout de sa fille. Elle lui dessine les règles de conduite et des valeurs morales ; le package pour la future fonction de la femme du foyer.

I. 3.6. La place de la fratrie

Les parents ne sont pas les seuls éducateurs de l'enfant. A côté des professionnels qui peuvent participer à leur éducation (dans des écoles), d'autres personnes participent foncièrement à la socialisation de l'enfant. La fratrie aide ou même supplée aux parents dans leur tâche éducative. Quand le père est parti au travail parce que le gros du travail du père se fait à l'extérieur de la maison-et la mère occupée par les travaux ménagers et champêtres, c'est le frère ou la sœur qui s'occupe de l'enfant. Pour (PIERRE, 1973, p. 98) « *les cadets sont sous la dépendance de leurs aînés qui participent activement à leur éducation, ont droit à leurs services en échange de la protection qu'ils accordent et sont l'objet de l'admiration des plus jeunes* ».

Le frère aîné exerce une certaine autorité sur ses cadets. Cette autorité du frère aîné est grande et symbolique à l''égard des cadets, même du vivant du père. Mais les avantages qu'il en tire sont contrebalancés par de nombreuses obligations.

Devenus adolescents, il devra les aider, les héberger et peiner pour eux ou leur procurer les ressources leur permettant de se marier. Toutefois, même si la tâche d'éduquer est par circonstance, relayée à l'aîné, un climat de mésentente peut torpiller l'ambiance familiale. En effet, (BERGE, 1952, p. 101) parle en ces termes, *« la plupart des petites jalousies fraternelles gravitent autour des parents dont chaque enfant souhaiterait obscurément accaparer l'affection. Les querelles tendent à faire intervenir le père ou la mère comme si elles constituaient une sorte d'épreuve destinée à démasquer leurs préférences cachées* ».

En revanche, cette rivalité fraternelle ne doit pas inquiéter les parents surtout, elle ne doit pas être confondue, à l'inimitié. Elle est tributaire d'une lutte normale nécessaire qui ne doit pas être considérée négativement à tous les points de vue. (LEGRAND, 1961, p. 20) *« Certains de ses aspects sont positifs. Nous citerons à titre d'exemple l'adaptation à la présence d'autrui, à*

la vie en petit groupe ou chacun doit limiter son propre désir d'expansion égoïste pour s'accommoder de la réalité de chacun ».

Aux prises de cette situation de rivalité fraternelle, l'attitude des parents doit être discrétionnaire et omniprésente. Cette situation s'inscrit dans la logique de la structuration de la personnalité et ne tardera pas à se déverrouiller. Elle est purement et simplement une concurrence pour la première place dans l'attention et l'amour des parents. Par après, avec le groupe des sœurs et frères, l'enfant apprendra à vivre en harmonie, à partager avec eux. Il apprendra à partager l'amour et les soins de parents avec toute la fratrie.

I. 3.7. Le rôle de l'école

L'école, avec la famille, est instance principale de socialisation. Elle a pour rôle de former des citoyens et d'assurer l'égalité des chances. Elle doit permettre à l'enfant de développer sa personnalité, de s'épanouir et de recevoir des influences autres que celles de sa famille. (MARIKJE, 2006, p. 122), « *L'école n'est pas seulement ennuyeuse, elle donne également un sens à la vie, il s'agit d'un endroit où les élevés se sentent en sécurité, ou ils sont guides de manière conséquente. L'école a en outre la tache de motiver ses élevés à étudier, de les encourager, de tirer le meilleur d'eux-mêmes de leur donner leur chance. L'école en procure aux élèves le sentiment de pouvoir se surpasser* ». L'enfant doit être doté d'un capital social et doit aussi montrer qu'il possède un capital relationnel c'est-à-dire une manière de démontrer publiquement que l'individu est lui-même, sans problèmes psychologiques et qu'il maitrise ses émotions.

Ainsi, à l'école les enfants se trouve au milieu d'autres enfants de son âge avec lesquels il partage les jeux. Ces compagnons de jeu vont petit à petit exercer une influence sur l'enfant, d'autant plus qu'ils passent beaucoup de temps ensemble. Dans le groupe de pairs, l'enfant s'efforce de simuler aux comportements des membres de son groupe intégré. Il abandonne certains caprices qui, souvent, le caractérisaient, quand il était, auprès de ses parents, au détriment du maintien de bonnes relations avec ses semblables. (PIERRE, 1973, p. 83), affirme, *« pour se faire accepter et intégrer, pour gagner la sympathie et l'estime des autres, l'enfant doit apprendre à faire des concessions et abandonner certaines conduites qu'il pouvait se permettre avec sa mère, mais qui lui causent du préjudice face aux semblables* ».

Les enfants eux-mêmes contribuent à leur socialisation, en interconnexions avec ses semblables, apprennent à se comporter de la manière acceptable par la société. A la manière

des techniques ludiques et folkloriques avec ses pairs, l'enfant et accepte et intériorise les règles, les modèles et apprend la discipline. Le jeu est donc ambivalent car il permet la maîtrise de soi et le diagnostic des enfants en situation de difficultés.

I.4. Cadre théorique de référence

I.4.1 Théorie du parcours de vie

La théorie de parcours de vie défendue par Ana Gherghel et Marie-Christine Saint-Jacques, est une théorie actuellement vue comme une des orientations théoriques prépondérantes de l'étude de la vie des personnes parce qu'elle propose une analyse « compréhensive » du développement individuel pour examiner les liens entre le changement social, la structure sociale et l'action individuelle. La perspective du parcours de vie a bénéficié des contributions de plusieurs traditions de recherche et courants théoriques développés dans l'étude des relations humaines et leurs changements dans le temps (ElDER, 1995, p. 104). Si le parcours de vie décrit le développement individuel, le lien avec le contexte macrosocial est exprimé par le concept de cheminement social, qui renvoie à l'aspect institutionnel et normatif des vies humaines. Le cheminement social (social pathways), aussi traduit comme trajectoire sociale ou trajectoire de vie, représente l'ensemble des trajectoires (familiale, éducationnelle, professionnelle et résidentielle) généralement suivies par les individus et les groupes dans une société. Ces trajectoires sont influencées par les conditions et les contextes historiques déterminés et structurés par les régulations sociales, politiques et économiques.

La trajectoire de vie est composée de séquences de rôle et d'expériences qui sont définies ou délimitées par les transitions caractérisées comme des périodes d'instabilité (la rupture conjugale, la parentalité, etc.). Les transitions nécessitent des changements de statut ou d'identité sociale et personnelle, ainsi que d'éventuels changements de comportements et des pratiques (exemple modification du vécu quotidien par le conjoint après disparition de son épouse). Dans une perspective sociologique, l'aspect interrelationnel est introduit à travers le principe des vies interreliées (linked lives, formulé par ELDER, 1974) selon lequel les trajectoires des individus appartenant à un groupe primaire (famille, amis) sont interreliés et interdépendantes et s'influencent mutuellement. Ce principe est appliqué dans la recherche sociologique dans l'étude de la mobilité sociale, du fonctionnement familial, etc.

Ce faisant, au regard de notre sujet de recherche, nous poursuivons loyalement une théorie de parcours de vie, pour cloisonner la trame théorique et l'éventuelle interprétation des résultats

collectés de recherche collectés sur le terrain. Au cours de la vie sociale, la famille connait des ruptures circonstancielles. Pour la présente étude, après le bouleversement familial causé par la mort de la conjointe, se profile un changement de statut, d'identité sociale ou personnelle chez le parent survivant, imputé à continuer à éduquer les enfants.

I. 5. Elucidation des concepts – clés

Il importe, pour pouvoir lever des ambigüités concernant les vocables de certains mots, de fixer le sens dans lequel nous avons voulu qu'ils soient compris. La signification des mots peut avoir plusieurs significations dans des contextes variés. La signification de mots peut également changer dans le temps et dans l'espace. C'est ainsi que dans le but d'éviter une interprétation subjective d'un travail qui se veut scientifique, nous avons défini les mots comme Famille, Monoparentalité, Veuvage et enfin Education.

I.5.1 Famille

Pour (CASTELLAN, 1982, p. 3), est *« une famille peut être définie comme une réunion d'individus ; unis par les liens du sang ; vivant sous le même toit ou dans un ensemble d'habitations ; dans une communauté des services »*. Par essence, le mot "famille" est un terme général qui s'applique à de nombreuses réalités. Selon les époques et les types de sociétés. Ainsi, les auteurs de diverses tendances ont défini ce vocable selon la manière dont ils l'entendent, selon le dictionnaire Larousse (1991), c'est *« (...) un ensemble d'individus unis par les liens du mariage, du sang ou de l'adoption, qui vivent ensemble sous un même toit ou, s'ils sont séparés, qui se reconnaissent un foyer commun.* »

Dans le système parental burundais, on a tendance à assimiler cette acception à un paradigme ambigu, passe- partout: « umuryango » (BIGANGARA, 1986, p. 18). *« L'institution familiale comporte trois organisations hiérarchisées que les chercheurs appellent en français : famille-ménage ou famille nucléaire (umuryango). »*

D'une façon succincte, il ressort que la famille prend naissance dans l'union de deux partenaires conjugaux, (homme et femme), et s'étend à d'autres personnes. Cette institution privilégiée pour l'éducation des enfants, n'est pas exempte souvent des dislocations existentielles pour diverses raisons, soit naturelles (le décès de l'un des conjoints), soit artérielles (divorces, séparations), induisant de fait de nouvelles structurations de la famille.

I.5.2 Monoparentalité

Pour (TICHIT, 2005) , le concept de « monoparentalité » renvoie à la spécificité d'une approche francophone de la question qui évolue au cours des années 70 dans le contexte de divorce, de l'union libre, de la désinstitutionalisation et l'éclatement des noyaux familiaux ; il s'est totalement substitue à d'autres dominations (cellule matrifocale, matricentrique…..) plus proches du terme usité en anglais (matrifocality). Ainsi, la catégorie « famille monoparentale » a été créée dans la perspective de définir ce type d'unité familiale comme « variante » et non comme « déviante » des unités domestiques dites « normales » ou « complètes ». La famille monoparentale est par définition une famille ou un des [parents élevé seul les enfants. Elle peut devenir monoparentale pour plusieurs raisons : la mort d'un conjoint, le divorce ou l'abandon, l'adoption d'un enfant par un parent seul, la maternité en dehors d'une union stable avec un homme, etc.

Mais ce ménage comme famille économique a comme personne de référence un père seul ou une mère seule. (TICHIT, 2005), à son tour distingue deux modèles dominants de monoparentalité avec d'autres formes de monoparentalité. Certes, dans les modèles dominants, il s'agit de la monoparentalité passive où les femmes chefs de ménage ont cessé d'avoir des enfants, et la monoparentalité active où les femmes ont constitué d'en avoir les enfants. C'est -à - dire elles s'y investissent sur l'avenir des enfants qui se traduit par le refus de « sacrifier » les enfants au remariage, le refus de lévirat.

En corolaire, pour ce qui est des autres de monoparentalité, on peut mentionner la monoparentalité dépendante des mères hébergées, la monoparentalité des femmes qui lèguent momentanément leurs enfants (surtout mineurs) aux membres de sa famille, la monoparentalité latente des femmes qui confient momentanément la totalité de leurs enfants aux membres de la famille ; mère en union libre et les célibataires qui sont les plus concernées par cette pratique qui leur permet de se libérer pour une nouvelle union ou l'exercice d'une activité , la monoparentalité masculine où l'homme confie traditionnellement ses enfants à une épouse, à sa mère ou à une sœur.

Pour notre cas l'étude est axée sur la monoparentalité masculine où le père veuf est à proximité des enfants à sa charge. Le parent seul reste avec ses enfants et est souvent oblige de pourvoir seul aux besoins de la famille et à l'éducation de ses enfants.

I.5.3. Veuvage

Dans le sens courant du terme, la notion de veuvage renvoie à une situation où un(e) a perdu son partenaire généralement suite à la mort. Mais, du point de vue juridique, le veuvage comprend un sens épistémologique plus vaste puisqu'une absence d'un époux ou épouse après une longue période peut revêtir la signification d'un veuvage au vrai sens du terme. Pour (SINARINZI, 1979, p. 15) *« on parle de veuvage en droit lors de décès de l'un des époux constatés par un acte d'état civil ou alors de l'absence d'un époux ou d'une épouse pendant un long terme»*

Naturellement, il est douloureux de perdre un membre de sa famille. Ainsi pour (DODSON, 1984, p. 153) *« la perte d'un époux est la chose la plus douloureuse qu'une femme peut subir dans sa vie »*. En effet, la rupture des liens affectifs établis jusque-là, les expériences bonnes ou mauvaises traversées ensemble, finissent en revanche par créer une sorte de personnalité commune.

Dans la trajectoire de vie d'un couple, la mort de l'un des partenaires induit une rupture, une déchirure et un choc affectif - émotionnel important dans l'histoire du sujet. A cela s'ajoute le réajustement du survivant à ce nouvel environnement socioculturel modifié. Le conjoint survécu, en solitude est de façon tributaire interpellé à concilier souvent les tâches extrafamiliales avec l'éducation des enfants.

I .5.4. Education

« Education » est un concept vaste et complexe qui est à l'épicentre dans notre étude. (Ki-ZHERBO, 1990, p. 27) , soutient qu'il s'agit *« (…….) d'un accouchement collectif qui prolonge l'enfantement biologique individuel »*, cela signifie que quand la mère a accouché, la tâche d'éducation débute. Sous cet angle, (HUBERT, 1965, p. 5) parle en ces expressions *« l' éducation est l'ensemble des actions et influences auxquelles, parvenu à maturité, il est des dispositions de toute espèce correspondant aux inffluences exercées par un être humain, en principe par un adulte sur un jeune et orienté vers un but qui consiste en la formation dans l'être jeune destiné »* . Sa conception varie dans le temps et dans l'espace et selon les cultures. Selon (PIERRE, 1973, p. 16), *« l'éducation est une expression d'une culture. Elle est d'abord transmission d'un patrimoine ou d'un héritage d'une génération à l'autre. Elle vise à s'assurer une continuité, à être l'instrument par lequel les civilisations se perpétuent et grâce auquel les membres d'une société qui sont aussi les porteurs d'une culture, s'assurent que les conduites*

nécessaires à la survie de celle-ci sont apprises. L'éducation apparait en quelque sorte comme la culture se transmettant, se perpétuant, s'actualisant dans une nouvelle génération »

Dans cette perspective de transmission d'un héritage culturel, les parents occupent une place privilégiée. En effet, l'enfant, dès son jeune âge, observe le comportement, les manières et attitudes manifestées par ses parents. Le patrimoine culturel intègre en plus et d'abord le champ linguistique dont le langage est le premier élément qui véhicule la culture (les ordres, les interdits, les encouragements,). C'est par l'intériorisation de ces modèles culturels que l'enfant s'identifie à eux. L'on connaît par ailleurs que c'est dans l'entreprise familiale dont la structure reflète l'organisation sociale que s'acquiert l'infrastructure culturelle à partir de laquelle s'édifiera l'évolution de l'être humain.

Pour (EMILE , 1978, p. 120), *«l'éducation est un effort continu pour imposer à l'enfant des manières de voir, de penser et de sentir auxquelles il ne serait pas spontanément arrivé et que réclament de lui la société dans son ensemble et le milieu social auquel il est particulièrement destiné»*.

Il est moins anodin qu'à travers les propos de cet auteur que le rôle intarissable des éducateurs est celle de la socialisation du jeune enfant, en l'orientant dans le respect des normes et règles déjà élaborées. Ce métier interpelle une vocation, des qualités humaines et des connaissances, car l'éducation des enfants dans tous les aspects est fondée sur l'interaction dans sa pluralité.

I.6. Question de fond et hypothèses

I.6.1. Question de fond

Dans le présent travail, nous cernons une sociologie de la famille monoparentale et avons opté de configurer notre raisonnement et réflexion sur « L'analyse socio-anthropologique du veuvage masculin dans l'éducation des enfants ». Ici nous mettons en exergue les rapports entre les parents et les enfants et plus concomitamment les rapports entre le père veuf et l'enfant dans le processus éducationnel.

Les auteurs contemporains, ont défendu que la famille est une unité éminemment évolutive, toute à la fois dans le temps, et dans l'espace, d'une société à l'autre, d'une époque à l'autre au sein de la même société. La nature de la famille varie et enregistre des repères indélébiles dans la structuration de la personnalité de sa progéniture. Ainsi, pour (FRANCOIS, 2005, p. 16) *,«La vie privée est sous tension permanente repérable au moment des divorces ou séparation, mais aussi dans la relation pédagogique au moment de l'adolescence prise entre une validation*

forte par un proche, un conjoint, un parent et un souhait, un désir de liberté. Ainsi certains adolescents conservent un de leurs parents comme autrui significatif et d'autres non ». (TALCOTT, 1956, p. 73) se lie à l'auteur qui précède en disant ceci *«l'amour des parents est primordial. Il conditionne la réussite de l'enfant à l'école ainsi que son intégration dans le groupe des pairs. Par la suite, l'enfant est amené à développer les motivations nécessaires à sa réussite personnelle, condition indispensable à l'intégration dans une société fondée sur l'accomplissement ».*

En revanche, autrefois, l'enfant avait pour modèle l'adulte qu'il serait lui-même plus tard, il s'identifiait par conséquent à l'avenir. De nos jours, il n'est pas rare qu'aux yeux d'un enfant, l'adulte incarne au contraire une formation et attitude périmées, c'est-à-dire le passé. D'emblée, la société africaine en aval est celle Burundaise en amont est caractérisée par une extrême mobilité, non seulement sur le plan social mais aussi sur le plan géographique. La scolarité d'une part, les vicissitudes de la vie professionnelle d'autre part, entraînent tributairement l'établissement des distances entre les membres de la famille. Autrefois, il était commode d'élever ses enfants de la même façon que l'on avait été élevé soi-même. De nos jours, les parents qui veulent procéder de la sorte ne mettent pas longtemps à s'apercevoir que la méthode est inopérante.

Tous ces contours nous autorisent à formuler une question de fond : Eu égard aux mutations des familles, confondues aux transformations sociales épisodiques, caractérisées par l'individualisme et la péremption de la solidarité familiale, Comment, le père en situation de veuvage, parvient-il à éduquer ses enfants ?

I.6.2 Hypothèses

Pour parvenir à apporter une lumière à cette question fondamentale inhérente à notre recherche dite aussi question de fond, nous formulons après une documentation fouillée des idées des grands auteurs qui se sont intéressés sur ce phénomène avant nous, et en s'appuyant sur des observations et des entretiens exploratoires déjà réalisés dans le cadre de notre travail de recherche-. L'hypothèse que le père veuf, dans une famille monoparentale gère au quotidien l'éducation des enfants ; et de façon subsidiaire (1) les mécanismes d'adaptation d'un père veuf sous-tendent l'éducation des enfants (2) enfin, l'autorité paternelle influence l'éducation de ses enfants.

I.7. Conclusion

Ce chapitre apparait comme un chapitre moteur dans le présent travail de recherche. Il nous dicte une imprégnation des théories des autres auteurs qui rebondissent sur phénomène de veuvage et l'éducation des enfants. Sur la base de ces théories, nous avons pu ériger des hypothèses. Néanmoins, pour parvenir à la vérification de toutes ces hypothèses, il nous faut incliner sur le terrain afin de confronter les théories avec la réalité de terrain et d'ébaucher une adéquation de la posture pensée avec la réalité des acteurs interviewés, et cela exige une méthodologie bien adaptée.

CHAPITRE II : CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

II.1. Méthode et techniques de recherche

Pour tout travail de recherche, on ne peut pas prétendre atteindre les objectifs arrêtés et réussir ses projets si l'on n'a pas déterminé préalablement la méthode adéquate selon la nature de son travail. En matière de recherche en sciences sociales, on doit faire le choix entre deux méthodes : la méthode qualitative et la méthode quantitative en tenant compte de leurs caractéristiques inhérentes par rapport au travail que l'on veut mener. En plus, chaque méthode de recherche comporte des techniques de collecte des informations qui lui sont propres.

II.1.1. Méthode qualitative

Notre recherche a porté sur l'analyse socio-anthropologie du veuvage masculin et l'éducation des enfants, rappelons-le. On comprend ici que l'aspect quantitatif n'a pas une préoccupation dans ce travail étant donné que ce ne sont pas les hypothèses que nous avons à vérifier. C'est l'analyse des difficultés auxquels les veufs du milieu rural sont confrontés dans l'éducation des enfants. Ainsi (KATZ, 1972, p. 394), indique que «la science sociale fait de plus en plus face à des faits que seuls peuvent rapporter les individus qui en ont l'expérience personnelle. Ce n'est que grâce à des contacts avec les intéressés que l'économiste, le sociologue, l'anthropologue et le psychologue peuvent atteindre leurs attitudes, leurs perceptions, leurs espérances ou les projets. »

Pour notre cas, le travail s'est réalisé auprès des intéressés, c'est -à- dire les veufs ayant la gestion quotidienne de l'éducation des enfants. La recherche qualitative est particulièrement adaptée lorsque les facteurs observés sont subjectifs, donc difficiles à mesurer quantitativement. L'extirpation du veuvage masculin dans l'éducation des enfants n'a été possible que par la méthode qualitative que, nous avons jugée approprié étant donné que le phénomène que nous voulons étudier est teinté de subjectivité et par conséquent difficile à mesurer.

L'objectif d'étudier le sujet ne se prête pas à une méthode quantitative car c'est un phénomène que l'on veut explorer et non les hypothèses à vérifier. Notre travail ne visait pas, en effet, à quantifier, mais à dégager socio-anthropologiquement, dans une famille monoparentale, comment le père veuf continue à éduquer ses enfants. Enfin, pour recueillir ces informations, on peut se servir des techniques variées ; l'entretien semi-directif, l'observation directe.

II.1.2. Techniques de choix des enquêtés

Dans notre étude, nous avons voulu analyser le phénomène de veuvage masculin et l'éducation des enfants. Il nous est donc impossible, vu la nature du sujet à l'étude, de toucher tous les pères veufs. C'est pour cette raison que nous avons décidé de constituer un échantillon, c'est-à dire un nombre limité de personnes qui remplissent les critères de notre population d'enquête. Cela ne pouvait pas constituer une barrière à l'atteinte des objectifs de notre étude car, dans une étude qualitative, on vise à produire un maximum d'informations sur un nombre réduit des acteurs. L'important est que ces derniers produisent de nouveaux faits indispensables à la compréhension du phénomène étudie.

La nature de notre sujet se veut une étude qui se prête à une procédure non probabiliste quant à la constitution de l'échantillonnage. La technique de « boule de neige » est la technique pour laquelle nous avons opté lorsqu'il s'agissait de nous choisir les sujets d'enquête. Dans cette rubrique, nous nous sommes inspiré de (QUELLET, 2012, p. 59) la technique de boule de neige est « (…) Particulièrement utile au chercheur intéressé à étudier la problématique vécue par une population spéciale, de taille limitée et comme d'une minorité de personnes. Ce sont celles qui peuvent donner des informations sur d'autres qui, à leur tour feront la même chose (…) jusqu'à ce qu'un échantillon suffisant soit constitué. L'échantillon croit en taille comme une boule de neige que l'on roule au fur et à mesure que le cycle se répète. »

On comprend que par cette technique, ce sont le(s) premier(s) qui donne(nt) des informations sur d'autres et ces derniers donnent, à leur tour, des informations sur d'autres et, de cette logique, l'échantillon se construit progressivement. L'échantillon s'arrête à croitre que quand on ne recueille plus de panoplies d'informations nouvelles pour atteindre les objectifs fixés. Dans le but de préserver l'anonymat de nos acteurs, chaque cas porte la première lettre majuscule de son nom et de son prénom.

II.1.2.1. L'enquête par entretien semi-directif

Un entretien suppose le contact physique des individus humains, eux seuls détenteurs des informations recherchées. Au sens général, l'entretien dans la conviction de (QUIVY, 2006, p. 173) implique *« la mise en œuvre des processus fondamentaux de communication et d'interaction humaine correctement mis en valeur en valeur, ces processus permettent au chercheur de retirer de ces entretiens des informations et des éléments de réflexions très riches en nuancés. »*

La technique d'entretien exige un contact direct entre le chercheur et l'individu qui détient l'information ce qui n'est pas le prototype quand on se sert du protocole comme questionnaire. Un véritable échange rayonne le chercheur et l'enquêté. Tout au long de cet échange, le chercheur et veille à ce qu'il ne se distance pas des objectifs poursuivis lorsqu'il exprime ses interprétations et expériences. L'entretien de type semi-directif n'est ni totalement ouvert ni guidé par un grand nombre de questions précises, il se définit d'après (BLANCHET, 1985, p. 7) comme *« un entretien principalement entre deux personnes (....) , un interviewer et un interviewé, conduit et enregistré par un interviewer. Celui-ci a pour objectif de favoriser la production d'un discours de l'interviewé sur un thème défini dans le cadre d'une recherche. »* On se sert d'un guide d'entretien tout en gardant à l'esprit le rôle que doit jouer la non-directivité.

Pour recueillir des informations afférentes à un thème comme le veuvage masculin dans l'éducation des enfants, le chercheur dispose d'une batterie de questions-guides relativement ouvertes à propos desquelles, il veut avoir des informations de par l'enquêté. Mais, ici, l'ordre et la formation des questions ne doivent pas être rigides car l'interviewé peut anticiper sur une question ou ne pas comprendre la question ce qui exige sa reformulation par l'interviewer. Ce dernier aide l'interviewé dans son expression et a comme rôle de recentrer pour de (QUIVY, 2006, p. 174) *« l'entretien sur les objectifs chaque fois qu'il s'en écarte et de poser les questions auxquelles l'interview ne veut pas par lui-même au moment le plus approprié et de manière aussi naturelle que possible »*

Dans notre étude, nous avons voulu que les sujets traitent et approfondissent un certain nombre de thèmes en assurant, au fur et mesure de l'entretien, la réexpression compréhensive et la transition entre les thèmes. La non-directivité est essentielle pour une meilleure collaboration avec l'enquêté en lui garantissant la confiance et la directivité dans une certaine mesure pour garder l'attention sur les zones à explorer.

Selon (BERTHIER, 2009, p. 78), *« l'entretien semi-directif combine attitude non-directive pour favoriser l'exploration de la pensée dans un climat de confiance et projet directif pour obtenir des informations sur des points définis à l'avance»*

La technique d'entretien semi-directif est sujette à une pertinence du travail étant donné la nature des objectifs que nous avons poursuivis. Lors de l'amorce des entretiens avec nos sujets d'enquête pour collecter des informations auprès d'eux, nous nous sommes muni d'un guide d'entretien préétabli.

II.1.2.2. Description des enquêtés

Notre travail de recherche vise à mener une réflexion sur la sociologie de la famille monoparentale afin d'apporter une réponse sur cette question générale : « *Comment les pères veufs du milieu rural parviennent-ils à éduquer leurs enfants après la disparition de leur épouse* ». Ainsi, nous avons effectué un entretien auprès de douze enquêtés. Nous nous sommes limité sur ce nombre d'enquêtés parce que les derniers revenaient de plus en plus sur ce que les premiers avaient déjà relevé comme éléments de réponse, donc il n'y avait aucune information nouvelle à récolter plutôt une redondance d'idées, bref il y a eu saturation d'information.

A. Age

Notre travail de recherche s'étend sur une période inferieur ou égale à cinq ans de l'expérience de veuvage, Ainsi, les sujets interviewés avaient l'âge situé dans un intervalle de 50 à 65 ans au moment de l'enquête. Pour question de diversification des répondants, nous avons dû étaler notre recherche sur des sujets éparpillés sur différentes collines et qui ont des âges différents. Parmi ces enquêtes, nous avons enregistré des différences de période de veuvage

B. Profession

.Nous avons mené des entretiens avec des pères de profils différents (les cultivateurs, le planton, un maçon, un jardinier, les cuisiniers, un aide-maçon, un menuisier, un pensionné de service)

C. Etat matrimonial

Au cours de notre travail de terrain, nous avons eu à nous entretenir avec sept pères veufs qui ne se sont pas remariés et connaissent leur expérience de veuvage ne dépassant pas une période de cinq ans dans leur famille monoparentale.

D. Lieu de résidence

Tous les sept sujets enquêtés habitaient en commune Kanyosha rural, dont sept en zone kiyenzi, respectivement sur la colline Nyamaboko et Gisovu et cinq autres habitaient en Zone Muyira sur la colline Kirombwe, de la province Bujumbura rurale.

Tableau 1 : Récapitulation des cas enquêtés

Numéro	Code de l'enquêté	Enfants en charge	Profession	Années au veuvage	Age	Date de l'entretien
1	TA	5	Un cultivateur	5	60 ans	18/01/2023
2	NC	6	Un cultivateur	4	54 ans	18/01/2023
3	NI	5	Un jardinier	3	50 ans	18/01/2023
4	HA	4	Un planton	3	58 ans	6/02/2023
5	NP	3	Un cultivateur	2	59 ans	6/02/2023
6	NA	5	Un pensionné	4	65 ans	22/02/2023
7	GT	3	Un cultivateur	2	58 ans	22/02/2023
8	HG	4	Un cuisinier	3	52 ans	05/03/2023
9	NF	2	Un menuisier	4	55 ans	05/03/2023
10	BM	3	Un aide -maçon	5	51 ans	05/03/2023
11	KF	2	Un cuisinier	2	56 ans	09/03/2023
12	CC	4	Un maçon	3	59 ans	09/03/2023

II. 2. Technique de récolte des données

(GRAWITZ, 1995, p. 341), indique *« toute recherche ou application de caractère scientifique en sciences sociales comme dans les sciences en général, doit comporter l'utilisation de procédés et opérations rigoureux bien définis, transmissibles d'être appliquées à nouveau dans*

les mêmes conditions, adaptes au genre de problème et de phénomène en cause. Ce sont là des techniques ».

Pour mener une recherche, nous avons utilisé l'entretien comme technique de collecte des données. Notre guide d'entretien était soldé sur un ensemble de questions ouvertes destinées à faciliter et à organiser le recueil des données

II. 2. 1. Entretien

Selon (LOUBET, 2000, p. 47) *« l'entretien ou l'interview, c'est la situation au cours de laquelle un chercheur, l'enquêteur essaie d'obtenir d'un sujet, l'enquête, des informations détenues par ce dernier, que ces informations résultent d'une connaissance, d'une expérience ou qu'elles soient la manifestation d'une opinion ».* L'entretien semi-directif est une technique d'enquête qualitative fréquemment usitée dans les recherches en sciences humaines et sociales. Il permet de façon tributaire d'orienter en partie (semi-directif) le discours des personnes interviewées autour de différents thèmes définis au préalable par les enquêteurs et consignes dans un guide d'entretien.

Pour (QUIVY, 2011, p. 171), *« L'entretien semi-directif, ou semi-dirigé, est certainement le plus utilise en recherche. Il est semi-directif en ce sens qu'il n'est ni entièrement ouvert, ni canalise par un grand nombre de questions précises. Généralement, le chercheur dispose d'une série de question*

II. 3. Méthodes d'analyse des données : analyse de contenu

Dans la conduite de toute recherche, l'analyse des données est une étape qui s'avère très importante dans le but de prétendre apporter une réponse à la question de départ.

Ainsi, (CAMPENHOUDT, 2011, p. 266)rétorque que : « *Le premier objectif de cette phase d'analyse des informations est la vérification empirique(…). Dès lors, l'analyse des informations a une deuxième fonction : interpréter ces faits inattendus, revoir ou affiner les hypothèses afin que, dans les conclusions, le chercheur soit en mesure de suggérer des améliorations de son modèle d'analyse ou de proposer des pistes de réflexion et de recherche pour l'avenir* ». Nous pouvons dès lors faire remarquer que l'analyse des données doit se faire en tenant compte de la méthodologie de recherche adoptée sans toutes fois oublier les techniques de collecte des données qui ont été mises en œuvre tout au long de la recherche.

Ainsi, étant donné que notre thème de recherche porte sur l'« **Famille monoparentale et l'éducation des enfants : perspective socio-anthropologique auprès des pères veufs de la commune Kanyosha rurale** », nous avons opté pour l'approche qualitative.

Pour ce faire, nous avons procédé lors des entretiens semi-directifs, par une retranscription intégrale des Propos de nos enquêtés récoltés par enregistrement à l'aide d'un appareil enregistreur afin de minimiser les failles liées à une mauvaise audition et à la petite vitesse de notre écriture. Certes, (CAMPENHOUDT, 2011, p. 287), continue en disant que « *la retranscription intégrale permet aussi d'éviter d'écarter trop vite de l'analyse des parties de l'entretien qui seraient jugées a priori inintéressantes, ce qui pourrait se révéler inexact au fil de l'analyse* ». Il apparait donc ici que lorsque nous menons des entretiens semi-directifs, la retranscription des entretiens s'avère très nécessaire dans l'optique de minimiser les écarts qui risqueraient de se reproduire lors de l'analyse des résultats.

Cette étape est aussi applicable pour l'observation qui, elle aussi demande une rédaction d'un compte rendu de toutes les nouvelles informations recueillies sur base des indices que nous nous sommes fixés au départ, afin de saisir l'intégralité des réalités vécues par les sujets concernés par l'étude. Nous les avons ensuite regroupés par indice et par thème afin de les confronter à une analyse.

Cette démarche consiste à rechercher des thèmes et des sous thèmes significatifs que l'on retrouve d'un entretien à un autre au fur et à mesure de leur lecture. Il faut dans un premier temps, après la lecture du corps d'entretien, procéder à un repérage thématique qui permet de construire ensuite « une grille d'analyse thématique » (CARDON, 2007, p. 71)

Après cette étape d'analyse des données, nous avons procédé à une interrogation discursive des thématiques, appuyée toujours par un va et vient constant entre la théorie et les données empiriques dans ce qu'on peut appeler le traitement des données, la présentation et l'interprétation des résultats et cela va faire l'objet du chapitre suivant.

II.4. Déroulement de la recherche

Notre enquête proprement dite a débuté exactement au mois de janvier l'an 2023 pour se clôturer au mois de mars de la même année. Après la confection du guide d'entretien, son administration a suivi. Rappelons que notre population d'enquête est constituée de pères veufs en charge des enfants à éduquer. Plus haut, nous avons précisé que notre milieu d'enquête se trouve en milieu rural et les raisons de ce choix ont été motivées et produites. Alors, une

préoccupation se pose dans mon esprit, comment en est-on arrive à identifier ces pères veufs à qui on a soumis notre guide d'entretien, Lors de la discussion avec les administratifs, les amis, les voisins supposés être des acteurs relais de notre terrain d'enquête (au sujet de notre enquête) l'interrogation a vite trouvé de réponse.

Quand le moment de récolte des données est venu, les élus collinaires m'ont indiqué un père veuf que je veux interviewer. Alors, une fois la première personne trouvée, la tâche est devenue facile car celle-ci me laissait souvent des contacts et de l'adresse de son voisin concerné par l'enquête. J'entrais directement en contact avec cette personne en vue d'obtenir l'entretien. Lors de la négociation du terrain, je lui ai expliqué en long et en large le sujet de ma recherche et je lui demandais s'il pourrait m'accorder cet entretien. Il y en a qui ont accepté sans poser des conditions et d'autres qui ont catégoriquement refuse. Pour ceux qui acceptaient, on se fixait un rendez- vous notamment l'heure et le lieu de rencontre.

La majeure difficulté rencontrée au cours de cette étape de collecte de données est le non-respect des rendez-vous de la part des personnes enquêtées. Elles me disaient qu'un incident pour la dernière minute s'était interféré malgré leur gré avec le rendez-vous préalablement convenu et par conséquent me demandaient de bien vouloir les excuser pour ce désagrément causé. Dans ce cas, les rendez-vous étaient reportés pour l'ultérieure période. Une autre difficulté était liée aux mouvements des enfants qui se précipitaient à leur père pour leur demander quelque chose et à ce moment- là, je devrais arrêter momentanément l'entretien et je lançais des digressions pour pallier cette interférence ponctuelle. En dépit de ces difficultés, nous avons quand même pu interviewer 12 personnes veuves toutes de sexe masculin. Signalons que ces entretiens duraient de 1h à 1h 30 min. Après cette phase de collecte des données. Nous nous sommes rebondi sur la retranscription et la traduction de ces entretiens. Le chapitre qui suit va détailler en long et en large les résultats auxquels nous avons abouti.

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE DES DONNEES ET DISCUSSION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE

Au cours de cette partie, nous présentons, analysons et traitons les informations collectées auprès des pères veufs. La présentation et l'analyse se font de façon thématique. Les thèmes que nous abordons dans les pages suivantes correspondant à ceux qui figurent dans le guide d'entretien, lesquels ont donné le ton aux entretiens réalisés avec les participants. Tous ces thèmes se rapportent à la manière dont un père continue à gérer l'éducation des enfants après la disparition de sa partenaire conjugale.

Les questions de recherche posées au cours de notre travail ont inspiré les thèmes et sous thèmes autour desquels ont été articulés les entretiens. Rappelons, en revanche que ces questions tournent autour de la fonction paternelle dans son rôle d'éducation des enfants dans une famille monoparentale. Les thèmes découlant de ces interrogations sont développés dans les sections qui suivent. Le premier chapitre s'articule autour des stratégies de l'adaptation des pères veufs à l'égard de l'éducation des enfants et enfin le dernier se centre autour de l'analyse de l'exercice de l'autorité des pères dans leur rôle d'éduquer les enfants dans une famille monoparentale.

CHAPITRE I : STRATEGIES D'ADAPTATION DES PERES VEUFS DANS L'EDUCATION DES ENFANTS DANS LA FAMILLE MONOPARENTALE

I.0. Introduction

Le présent chapitre s'inscrit dans la logique de comprendre les évolutions et les changements dans la construction de la paternité. L'entrée en monoparentalité amène une reconfiguration des représentations et des rôles parentaux de la part des pères victimes du veuvage. Comment managent-ils leur rôle de père au quotidien, comment reprennent-ils leur charge de l'ensemble des attributs de deux rôles auparavant qui était en partage entre (la mère et le père) ?

I.1. Etre père solo : Faire l'apprentissage de la parentalité solo

D'une part, les résultats de la recherche de terrain montrent que certains pères auparavant « se reposaient » sur leur conjointe dans le partage des tâches parentales et domestiques, ils se retrouvent désormais seuls en partie à gérer leur(s) enfant(s) au quotidien. Cette transition du couple parental à la monoparentalité amène de tels parents à se repenser en tant parent et en tant qu'individu (rapport à son rôle et à son sexe). Tel est le cas chez le père veuf « GT », extrait plus parlant *« Harabaye ihindagurika rinini muri iyi mwaka, narahinduye ubuzima, nisanze ndi umwe, hamwe n'abana bakiri bato mbwirizwa kurera, ivyahindutse ni yinshi cane ngaha mba muri iki kiringo c'imyaka ine [.....] mu gihe umuntu abayeyo nk'uku, nta gutekana umuntu aba afise, kandi haha harimwo n'ukwiheba ……. »* .

Ce qui se traduit : *« Il y a beaucoup de bouleversements en quelques années, j'ai changé de vie, je me suis retrouvé seul, avec mes enfants encore petits à éduquer, plein de changements en l'espace de quatre ans […], quand on vit un truc comme ça, en fait, on n'a plus trop les pieds sur la terre, et il y a une part de prise de risque …… »*

Il ressort que certaines répartitions des tâches entre conjoints qui semblaient être « naturelles » et « aller de soi » lors de la vie en couple sont réinterrogées lorsque le père prend en charge les tâches traditionnellement qualifiées de « féminines », (lessives, soins aux enfants, etc.) ; le père se retrouve désormais à effectuer l'ensemble des tâches parentales et domestiques au quotidien, ce qui nécessite une adaptation de sa part et, parfois, un apprentissage. Ces pères sont qualifiés « d'apprentis » au sens où l'entrée en, monoparentalité est une période d'apprentissage de nouvelles compétences parentales.

Ce changement est alors si brutal et inattendu qu'il a amené le père non seulement à modifier la perception qu'il a de sa paternité, et donc à investir de nouveaux domaines de compétences, mais l'incite aussi à prendre davantage de risques au quotidien comme si l'entrée en monoparentalité avait joué un rôle « d'électrochoc »

D'autre part, les résultats de terrain des pères rencontrés illustrent au préalable un partage « égalitaire » des tâches avec leurs conjointes disparues, ces pères étaient investis auprès de leurs enfants au quotidien à travers diverses pratiques inféodées au foyer telles que la préparation des repas, les soins aux enfants, le labour des champs, l'accompagnement des enfants à l'école etc.

Tel est le cas chez l'enquêté « NA » : *« Nkiri umwana w'imyaka cumi n'itanu sinagarira umuvyeyi mama, nije nitaho cane barumunanje bari bakiri bato ; kuri jewe ibijanye no kurera, gutegura imfungugwa, gufasha abana, kurima, nta ngorane kubera jewe ndabimenyeye ivyo gutunganya urugo, nabikuriyemwo, naho nari maze kubaka urwanje nabandanije nitaho ivyo bikorwa hamwe n'umufasha »*

Ce qui se traduit : *« Quand j'étais encore jeune, orphelin de 15 ans de mère, je m'occupais de ma fratrie encore jeune ; pour moi, préparer le repas, répondre aux besoins des enfants, labourer les champs c'est normal car je suis adapté à la prise en charge du foyer de par mon expérience antérieure vécu, même à la vie au couple conjugal, je continuais à s'atteler à ces activités avec mon épouse ».*

La même logique d'idées est enregistrée chez l'enquêté « HG » : *«Nta ngorane n'imwe nagize kubera ko , igihe nari nkiri kumwe n'umupfasoni wanje , naramufasha guteka , no mu gutunganya utw'urugo…. Nukuvuga mu vy'ukuri nta mpinduka ndende mw'itunganywa ry'umuryango wanje »*

Ce qui se traduit ainsi : *« je n'ai jamais eu d'appréhension parce que, déjà quand on était en couple, je participais à la cuisine, au ménage, et à la gestion du foyer …. Donc c'est vrai que je n'ai pas eu de grands changements dans mon organisation familiale »*

En effet, ces pères qualifiés de « familiarisés » déclarent avoir perçus un changement au moment de l'entrée en monoparentalité, mais cette adaptation semble s'inscrire dans une certaine continuité avec une paternité déjà investie. A partir de ces deux extraits, il s'en ressort alors que cet investissement parental s'explique par deux éléments principaux dont la

participation des pères aux tâches parentales et domestiques avant la rupture et l'éducation déjà imprégnée au cours de leur trajectoire de vie. L'expérience antérieure de socialisation et modèle d'attitude ont participé à leur socialisation à l'activité.

I.1. 1 Pallier le manque maternel

Les résultats de la recherche de terrain rétorquent que les pères veufs enquêtés font part d'une inquiétude commune : celle de ne pas parvenir à combler chez leur(s) enfant(s) le manque de leur mère. Pour ces pères, la préparation des repas et l'attention portée à sa composition familiale sont au cœur du quotidien ; qu'ils aient des cordons bleus ou qu'ils aient des compétences défaillantes en matière de prise en charge de leur foyer, ils se concentrent sur la recherche de la nourriture et leur éventuelle préparation, etc.

En voici l'extrait du père veuf « NP **» :** « oooooh, umukenyezi wanje niwe yari umuhinga mu guteka, niwe yitaho vyose ; *Igihe naja mu mwuga w'ubu aide,, rimwe na rimwe naratorwa n'umu tacheron co kimwe n'uwundi mukozi we yaramenyeye ivyo guteka ni naho namenyeye guteka»*

Ce qui se traduit **«** *C'est mon épouse qui était une super cuisinière, et qui s'occupait de tout* **;** *Quand j'ai intégré le métier de maçonnerie, quelques fois j'étais désigné avec quelqu'un qui s'habituait à la cuisine par le tâcheron pour cuir les aliments et à ce fait, je me suis débrouillé en art culinaire* **».** Un changement de comportement est observé, qu'il passe d'un père peu investi dans les activités liées à la préparation à un père qui revendique l'importance de nourrir normalement ses enfants. Dans cet extrait le « normalement » renvoie explicitement à l'idéal du « parfait parent ». L'absence quotidienne de la mère qui prenait soin de la famille, en étant une super cuisinière, apparait en partie compensée par un travail du père visant à préparer des repas divers à partir des recettes d'autres personnes jugées compétentes en la matière.

Les pères peuvent alors avoir un ou plusieurs référents féminins selon les ressources relationnelles féminines dont ils bénéficient. « TA » en ces termes ***:*** *« Iyo mbonye ko abakobwa banje bariko barashika mu buyabaga , ndabarungikira kwa ba inasenge na ba inakuru kugira babaronse amakuru y'ingene bokwigenza mu bihe vyo kwinjira mu ntambwe zo gukura* **»** ce qui se traduit ***:*** *«Quand je percois que mes enfants filles arrivent à leur puberté , je les envoie chez leurs tantes ou grands-mères pour en tirer profit des informations liées aux bons comportements au cours de différentes étapes de l'entrée à leur âge adulte* **» .**

A ce niveau, l'informateur « NF » souligne qu'il s'est confié à une référence féminine confiante qui est en bonne relation avec sa fille qui est seule sous son toit ; voici ses propos***:*** *«Igihe nakeka ko umukobwa wanje yamaze kuja mu kwezi ubwa mbere, naciye ndamurungika ku mugenzi duhurirako kugira baganire ivyerekeye inyifato ibereye mu gihe co kuja mu kwezi»*

Ce qui se traduit littéralement ***:*** *« Au moment où j'ai pressenti que ma fille a eu ses premières règles, je l'ai envoyée à la confidente pour s'entretenir avec elle au sujet de la prise en charge des règles* **».**Lorsque ils ne se sentent pas légitimes sur un sujet, font appel à un référent féminin, ce qui leur permet de déléguer une partie du volet féminin et maternel du travail parental (VERJUS, 2009). Ainsi, la puberté est la période durant laquelle le père solo (de jeune fille en particulier) fait le plus souvent appel à au moins une référence féminine à la fois auprès de lui et de l'enfant pour informer et conseiller concernant les changements liés à la puberté (PATRICE, 2010, p. 88).

Une importante partie de nos informateurs rencontrés disent qu'ils référent les enfants filles en période pubertaire chez leurs tantes paternelles. Voilà les témoignages de « TA » ***:*** *« Iyo mbonye ko abakobwa banje bariko barashika mu buyabaga , ndabarungikira kwa ba inasenge na ba inakuru kugira babaronse amakuru y'ingene bokwigenza mu bihe vyo kwinjira mu ntambwe zo gukura »* ce qui se traduit ***:*** *«Quand je percois que mes enfants filles arrivent à leur puberté , je les envoie chez leurs tantes ou grands-mères pour en tirer profit des informations liées aux bons comportements au cours de differentes étapes de l'entrée à leur âge adulte »* **.**

Il tient succinctement de rétorquer que les pères veufs, en guise de s'adapter à leur situation de parentalité en solo, tentent de confier le travail éducatif ou l'accompagnement des enfants à une personne de confiance dont ils côtoient à proximité, responsables pour l'éducation de ces derniers sur divers aspects de leur vie.

I.1. 2. Regagner sa place auprès de l'enfant dans un espace privé

On observe aujourd'hui une diversification des modèles masculins, ceux-ci demeurent néanmoins subordonnés au niveau global à une définition hégémonique de la masculinité qui repose encore sur l'assignation des hommes au travail professionnel. (CONNELL, 1999).
Ceci se traduit notamment par le maintien de la fonction de « pourvoyeur de revenus » jusque dans les nouveaux modèles pourtant de proximité et d'attention à l'égard des enfants.

La rupture étant une réalité en famille, les pères s'interrogent sur les façons d'assumer leur rôle parental au sein de cette nouvelle structure familiale. Pour plusieurs, être père après dans de tel cas ne va pas de soi. Les relations triangulaires « père/mère/enfant », qui expliquaient plus facilement les rôles de chacun, se sont effritées. Ainsi, les pères sont amenés à redéfinir leur rôle dans un cadre différent.

Les résultats de la recherche montrent que les pères veufs font part de la difficulté quotidienne qu'ils ont à jouer les « deux rôles ». Plusieurs pères constatent que l'importance de leur engagement parental n'est pas socialement reconnue. Ils doivent donc lutter contre des préjugés voulant que l'enfant appartienne à la mère ou encore, que la place des pères soit secondaire dont ils se révèlent être eux-mêmes imprégnés. La quasi-totalité des pères veufs pères expriment leur souci de « faire » et d'être à la fois « proches » et « cadrant » à l'égard de leurs enfants. Ce souci est plus accentué chez les enquêtés « NA » et « BM » *: « Nama ndi hafi cane y'umukobwa wanje w'umuherezi , kandi arazi ko ndi umuvyeyi wiwe, iyo ndamwankiye ibintu mbona bidakenewe, aranyumvira akanyubaha. Mama wiwe yamusize agifise imyaka ibiri,biransaba ko mbandanya nkora amabanga yose nk'umuvyeyi , biransaba kandi ko nicisha bugufi kandi nkategeka iyo bikenewe»* .

Ce qui se traduit *: «je reste très proche de ma fille cadette, elle sait que je suis son père, si je dis non aux demandes verbalisées que je juge moins importantes, elle accepte et me respecte, sa mère est morte quand elle avait seulement 2ans, il faut donc que je continue à jouer les deux rôles. Mais ça me demande d'être humble et autoritaire en cas de besoin ».* Cependant, étant le seul parent au quotidien, il s'efforce de ne pas devenir le père qui punit à tort et à travers. Plutôt à chaque moment passé avec leur(s) enfant(s) devient un moment à « réussir à tout prix ». Il faut que l'enfant soit satisfait du temps passé avec son père et qu'il ne reste pas beaucoup de temps avec une « mauvaise impression »,

La même logique de pensée est orchestrée chez le père « GT », *: « umupfasoni wanje yansigiye abana batatu, umuhererezi ni muto cane afise imyaka itatu, mbiriwza kumuba hafi mu kutamushavuza, no kumuha ico akeneye naho ndi mukene » ce qui se traduit : «Mon épouse m'a laissée trois enfants, le benjamin est encore jeune, il a trois an, je suis obligé d'être tout proche en ne le frustrant pas et en pourvoyant à ses besoins bien que je sois pauvre »*. De façon générale, en effet, les hommes de milieu défavorisé et ayant un faible niveau de scolarité sont

décrits comme ayant des attitudes plus traditionnelles à l'égard des rôles parentaux (SELTZER, 1995).

Il s'agit donc pour ce père de jongler au quotidien entre les attributs socialement conférés et tendres avec leurs enfants.. il sied de « jongler » en corollaire au quotidien entre les attributs socialement conférés à la mère et ceux attribués au père tels que l'autorité.

Concernant la figure d'autorité, les pères rencontrés ont conscience que cette attitude fait partie du rôle de père attendu. en témoignes les propos de l'informateur « NA » quand il dit en ces termes : *« Jewe guhera umupfasoni wanje akiriho, narabakinisha abana iyo nafashe akaruhuko k'akazi nkabaha ama chocolat, nkabagurira impuzu ; ubu naho narakukurutse indero yabo ndagerageza nkayikwirikirana , nkabitaho kurusha »* . ce qui se traduit : *« Depuis que mon épouse existait , je cajolais les enfants ,je leur donnaient des chocolats et des habits quand je suis en congé de travail , Pour le moment je suis à la retraite à la maison , je fais tout de mon mieux pour m'investir beaucoup en l'éducation des enfants »*

Mais depuis la rupture, nous enregistrons chez ces enquêtés une appropriation des qualités que l'on reconnaît généralement aux femmes, osant ainsi dévier les conduites parentales stéréotypées selon le sexe. Certes, ils abordent donc leur nouveau rôle parental hors du cadre familial avec souplesse. Pour (SINGLY, 2010), Ce père utilise la référence maternelle pour qualifier sa pratique et fait appel à l'inconscient collectif qui associe maternité, douceur et tendresse.

I.1. 3. Être soutenu dans son rôle parental et demander de l'aide au besoin

Lorsque le père veuf a une famille qui s'investit peu à l'éducation des enfants, c'est le cercle amical qui est sollicité. Tout au long du processus de rupture, la majorité des pères veufs enquêtés soulignent la présence d'un réseau de soutien. Des membres de l'entourage les aident à cheminer, tant sur le plan psychologique que matériel l'éducation des enfants. Certains pères veufs puisent du réconfort auprès de pères qui sont dans une situation similaire à la leur. En revanche, ils ont mis leur vie amoureuse en veilleuse pour se consacrer aux enfants. Cette ouverture vers l'extérieur au travers des enfants est d'autant plus importante pour les parents veufs, au sens où leur cercle social se réduit avec leur situation. Lorsque l'enfant grandit, ce repli, le plus souvent constitué par une cellule « parent-enfant(s) », cède alors la place à une sociabilité étendue dans l'espace.

Les extraits des pères veufs « NI » et « KF » sont plus parlants à ce sujet.

Pour « NI » : *« Ndi inyakamwe , nta bakurwanje canke barumunanje mfise, umuryango w'ibugore nawo, ubucuti bwaraheze ,ntibangendera,ubucuti bwari buhagaze ku mukobwa*

wabo. Umwana mfise w'umukobwa nk'iyo nagiye ku rubanza ntahindukira ,nca ndamusigarana inasenge wiwe yubatse hafi yaho tuba canke nkamusigarana umugenzi nkamutora ngarutse , ndarema kuko mba namusigiye umubanga anyigorera » . ce qui se traduit : *«Je suis seul, je n'ai ni grands frères et petits frères, pire encore pour ma belle-famille, l'alliance est disparue, elle ne se présente pas chez moi, l'alliance était basée sur leur fille. Ma fille, quand je vais à la fête au cours de laquelle je retourne le lendemain, je la confie à sa tante qui habite tout proche de nous ou à mon ami et je la récupère de retour ; je reste serein parce que je la laisse à une confidente charitable ».*

Ainsi, pour le père veuf « KF » : *«Iyo nafashe ingendo kubera ko nibana, umwana muto kubera abandi biga, ndamusigira umugenzi kugira abansi ntibamugirire nabi . Kugira umuntu w'umwizigirwa wikorako mu kibano biguhanze n'ikintu ciza, mbere niyo abana barwaye baranserukako ».*

Ce qui se traduit : *«Quand je quitte la maison, comme je suis seul au toit, mon petit enfant en âge préscolaire au détriment de sa fratrie qui est scolarisée, je le confie à un ami pour qu'il ne soit heurté aux ennemis. Avoir une personne confidente dans l'entourage à qui se confie en cas de besoin est une bonne chose ».*

La présence même des enfants offre aux parents toute une série de relations sociales qu'ils n'auraient pas autrement. En ce sens, les enfants ″socialisent″ leurs parents en leur permettant d'étendre leur réseau de sociabilité » (Céroux, 2006, p. 12)

I.1. 4. Risque de parentification : déplacement des frontières

La sociabilité spécifique aux pères veufs les conduit à accorder à leurs enfants un statut parfois proche de celui des adultes. À la fois par nécessité pratique et parce qu'ils sont confrontés à une expérience de solitude. En effet, le père veuf développe un rapport à leurs enfants qui a tendance à partager le fardeau familial trop lourd avec ces derniers. La nouvelle configuration familiale bouscule le rythme établi auparavant. Cette idée transparait pour la quasi-totalité des informateurs rencontrés, en témoignent les propos de « CC » : *«Abana banje maze gupfakara baciye bakura , bakibwiriza ivyo bakora , ubwana bwaciye buhava, barakura ku nguvu kuko kenshi na kenshi mba ndi mu turaka two kubaka »* .

Ce qui se traduit : *« Mes enfants, aux prises du choc du veuvage, sont devenus adultes par influence,ils se programmaient pour leur travail, leur infantilisme a été enlevée , car pour la plupart de temps je suis au chantier loin du foyer ».*Ainsi, les points de vue de « HG » sont aussi plus parlants : *« Mva muhira mu gitondo iminsi yose uretse ku wa mungu, ,ntaha ku mugoroba mvuye ku kazi nkashika mw'ijoro kandi ndushe , umwana agira kabiri atiga niwe*

asigara aratunganya ivy'urugo » ce qui se traduit : *«je quitte la maison toujours tôt le matin pour rentrer soir à la maison , étant complètement fatigué sauf le jour de dimanche où je chôme, le deuxième enfant âgé de 13 ans qui ne va pas à l'école gère le foyer familial à mon absence».* Nous remarquons que les jeunes contre leur gré, assument activement des responsabilités habituellement dévolues à un adulte, phénomène qui est désigné sous le terme de « parentification » de l'enfant. Il s'agit d'un processus assez répandu dans les familles monoparentales consistant à placer un membre de la famille dans une place qui n'est pas la sienne, avec des responsabilités qui peuvent être inadéquates, il peut être source de souffrances, bousculer les systèmes de la famille et impulser des conséquences à long terme.

(JURKOVIC, 1997), différencie la parentification d'adaptation de la parentification destructrice. La parentification d'adaptation est transitoire ou, si elle se prolonge, l'enfant n'est pas capté par le rôle : en d'autres termes, son identité ne repose pas sur le fait d'être un enfant parentifié. L'enfant est alors le plus souvent soutenu dans sa tâche parentale et traité de façon juste par la famille et la communauté. La parentification destructrice implique un rôle de soutien émotionnel et/ ou des responsabilités instrumentales qui sont excessifs et inappropriés au niveau du développement de l'enfant.

De qui précède, il ressort que la présence au foyer de la fratrie, la pauvreté qui sévit en famille, l'occupation du veuf souvent à l'extérieur de la famille ainsi que la solitude des enfants au foyer sont des paramètres qui infléchissent l'auto-prise en charge des enfants dans une famille monoparentale.

I.2. Conclusion

Au cours de ce chapitre soldé sur les mécanismes d'adaptation des pères veufs à l'égard de l'éducation des enfants dans la famille monoparentale, les résultats de terrain corroborent que les pères veufs enquêtés ont des profils variés, les uns sont qualifiés « d'apprentis » et les autres de familiarisés à l'exercice de la parentalité, selon leur investissement parental et domestique dans leur période antérieure à la nouvelle structure familiale.

Quel que soit cet investissement, l'entrée en monoparentalité a entrainé un nouveau rapport à la paternité et de nouvelles difficultés, notamment le fait de devoir jouer les deux rôles (celui du père et celui de la mère) associés à des représentations normées. Dans leur rapport à la paternité, ces pères soulignent à l'unanimité le manque de figure maternelle au quotidien. Attachés à cette présence quotidienne, ils ne sentent pas toujours légitimes sur les sujets

traditionnellement dévolus aux mères, ce qui les amène à faire appel à des « référents féminins », notamment pour des questions liées à la puberté et à la sexualité de leurs enfants. Ces pères expriment, en outre, une difficulté à rapporter leurs pratiques parentales à ce qui serait « la norme ». Pour se rassurer, ils cherchent une validation de leur paternité auprès des mères ou d'autres adultes. Ils investissent des pratiques et des domaines attribuées aux femmes, afin de se sentir et de se montrer « bon parent » (MARTIAL, 2013). Qui plus est, les pères veufs, pour tenter de s'adapter à leur situation de scission familiale, recourent à la délégation des tâches familiales aux enfants malgré leur propre gré (phénomène de « parentification ».)

CHAPITRE II : DE L'EXERCICE DE L'AUTORITE DU PERE VEUF A L'EDUCATION DES ENFANTS

II.0 Introduction

Ce chapitre est consacré à l'analyse de l'autorité inhérente aux parents, garants de la gestion unilatérale et de l'éducation des enfants dans une famille monoparentale, sous le joug du veuvage. Selon (SUTTER, 1970, p. 380) *: « l'autorité est un effort qui protège l'enfant contre les dangers du milieu en réprimant l'anarchie de ses impulsions et de ses caprices, en fixant des attitudes et des rôles ».* Notre souci se portera sur le contour de l'homologation de l'autorité paternelle - enfant dans le contexte d'éducation au sein d'une sphère familiale privée de type monoparental. Qu'en est-il alors du poids de l'autorité du père veuf du milieu rural dont les conditions de vie sont souvent précaires ? Enfin, Comment le père veuf dans le continuum de l'éducation des enfants exerce-t-il son rôle en faisant face à la pauvreté ?

II.1 La reconfiguration des rapports père veuf – enfant

L'éducation est encore un domaine qui occupe une place centrale dans notre quotidien malgré des divergences, des problématiques ou des crises y afférentes. . Elle reste au creux de notre socialisation et de notre participation à notre société, mais il est évident qu'un retour sur ses principes, ses fondements, devient nécessaire. La crise actuelle de l'éducation nous invite à nous restituer par rapport à cette réalité, comme l'indique (ARENDT, 2010).

II.1. 1. De l'autorité paternelle à l'émiettement

Les résultats de la recherche de terrain de certains pères enquêtés montrent que si le père veuf ne parvient pas à pourvoir aux besoins de l'enfant, son autorité est dégradée, ce qui se traduit par l'interjection et le désistement aux ordres. Les propos de « TA » le témoignent : *« Kubera babona ubukene mfise , nisaziye ntabaha ivya ngombwa vyose bakenewe , bigirira ivyo bashaka »* ce qui se traduit *: « Comme je suis pauvre et vieux et ne satisfait pas à tous leurs besoins , ils font ce qu'ils veulent »* . Les points de vue de « NI » sont parlants *: « Hariho, umwana umwe atakinyumvira, ndavuga iyo mbonye ariko aja mu nzira atari yo agaca akagumuka, mbere aca yigira gutembera akitahira ku mugoroba »* Ce qui veut dire*: « J'ai un seul enfant qui ne m'écoute pas, je le préviens quand je remarque qu'il ne s'oriente pas vers le bon chemin mais sans succès plutôt il se révolte et erre sur les routes pour rentrer le soir ».*

(DUHR, 1957, p. 73) : *« Que l'enfant au contraire constate chez les parents des défauts considérables et des faiblesses et même des vices, il ressentira diminuer pour eux son respect et même du coup, la volonté de se laisser diriger par eux. L'œuvre éducatrice serait irrémédiablement compromise si jamais le mépris venait à naitre et à s'installer dans le cœur de l'enfant »*. Souvent, les enfants ne comprennent et ne ruminent pas le manque des choses ou objets matériels qui leur étaient offerts quand la mère était encore en vie. Si le niveau de vie baisse, ils ne l'aperçoivent pas et plutôt croient que c'est la négligence ou la dureté du père. Alors, ils exhibent la haine contre le père qui perd l'estime et le contrôle qu'il avait auprès d'eux auparavant.

Or, (BROWNE, 1963) dit que *: « le chef est considéré comme un moyen grâce au rapport avec lui les besoins sont satisfaits, ou une réduction des satisfactions sont évitées »* .On reste convaincu ici que le chef ou l'autorité doit avoir des qualités qui lui assurent à l'égard des subordonnées cette admiration qui facilite la soumission aux injonctions.

Certes, chez l'enfant qui a développé dans son esprit de mépris de l'autorité de son père, se taille une forme de désobéissance vis-à-vis de son père, réfute tout conseil du père et de façon tributaire se caractérise par l'oisiveté, la délinquance, la fugue, l'agressivité, etc.

(TRAORE, 1980, p. 17) *explique en ces termes : « Les enfants ont tendance à réagir, devant cette situation et à ce niveau de vie dérisoire, en se livrant à la délinquance, en allant grossir les loisirs aux bords des salles de cinéma, des boutiques ou des marchés de principales villes »*.

Ainsi, (CHAZAL, 1982, pp. 21-22) *« les réactions antisociales de l'enfant se développe d'autant plus rapidement que ses parents ne s'appliquent pas à l'intégrer dans des structures solides à compenser par leur action éducative, la virulence de ses tendances agressives et destructrices, tendances qui sans doute sont celles d'un jeune âge, mais qui doivent sous l'effet de l'éducation se canaliser, se discipliner, voire même s'investir dans des valeurs sociales et morales »*.

Les conditions de vie précaires des pères veufs, pervertissent la qualité de relation avec des enfants. Ces derniers défient l'autorité de leur père. La contrainte économique qui frappe fort chez le père veuf incite l'enfant à remettre en question ladite autorité et à s'atteler aux conduites perverses non cautionnées et par la famille et l'entourage.

II.1. 1. 1. Du point de vue des conseils

Les résultants de la recherche de terrain de la plupart des veufs enquêtés montrent que le recours aux conseils est inéluctable pour éduquer les enfants dans une famille monoparentale**.** Cette idée est enregistrée chez « NF » *: « jewe abana banje bakosheje ndabahanura ,nti ivyo ,ugira sivyo. Murabona ko muri impfuvyi ,ni mwitonde ntimwigenze nk'abandi bana bafise abavyeyi bose » Ce qui dire : «Quand mes enfants font des fautes, je leur donne des conseils en leur disant que ce qu'ils font n'est pas bon.Vous je leur rappelle : « souvenez - vous que vous êtes sans mères , soyez sages, ne vous confondez pas avec ceux qui ont tous les deux parents »* . Ce point de vue est renforcé par les propos de « HA » *: «Abana banje , bagize amakosa ndabahanura kandi nta nduru iva inyuma y'ivo bononye ndumva » ce qui se traduit: «mes enfants quand ils commettent des fautes, je leur donne des conseils et encore moins je n'ai jamais reçu des plaintes des gens de l'extérieur contre mes enfants »* . *Les idées de* « NA » abordent dans le meme sens que les deux précédents *: « Ndaja inama n'abana,kuko bamwe barakuze , uwugoranye nka muha bakuru biwe bakamuhanura kandi nkabona ko asubira kugira imico mwiza » ce qui se traduit : «je concerte les enfants en collégialité parce que certains sont un peu grands , l'un ou l'autre qui ne se conforme pas aux règles est confié aux aînés pour les conseils et je vois qu' il /elle se corrige ».* (MARKIJE, 2006, p. 87) rebondit *: « Les enfants qui, dès l'enfance, suivent un bon conducteur sont agréables à vivre, respectent leurs engagements et acceptent l'autorité ».*

II.1. 1. 2. Du point de vue des punitions et sanctions

Par contre, la quasi-totalité des résultants de terrain montrent que pour bien éduquer un enfant, le recours à la punition ou sanctions reste idéal. Les propos et « NP » sont plus parlants ; pour « CC » *: « Umwana iyo yamaze kugarariza ntaba acumva impanuro n'ukumuhana wivuye inyuma, eeeeeh nayahandi arakuganza ubutacikurayo » C'est-à-dire : « Quand un enfant s'est révolté, il résiste aux conseils, il faut donc le punir sérieusement sinon l'autorité de l'adulte sera déchue fatalement ».* (DODSON, 1975) *«Bien des parents croient vraiment que si l'on veut empêcher un enfant de faire quelque chose, il suffit de le punir. Les pères croient volontiers que ce qu'ils font aux enfants c'est une raclée.»*

Pour le père veuf « NP » *en ces expressions : «Umwana utamuhanye bimwe vy'akarorero , ntaheza ngo agusonere , amenye ko umugaba, ariko rimwe na rimwe umengo ntaco inkoni zimubariye »* c'est-à-dire *: « Quand tu ne punis pas l'enfant de façon exemplaire, il ne te respecte pas, il ne reconnait pas ton autorité bien que quelques fois les punitions ne leur disent rien».*

A partir de ces deux extraits, il s'en ressort que ces pères veufs légitiment la punition comme la seule voie pour redresser les comportements pernicieux et pour se faire respecter dans leur foyer monoparental. Pour Marcel Conche *dans le fondement de la morale(1993) « l'action de punir, comme toute action, ne se justifie que s'il en résulte quelque chose de bon. Si l'enfant doit être puni, c'est seulement dans la mesure où l'action de punir peut être intégrée à l'œuvre d'éducation ».* Sanctionner sans s'assurer que la sanction soit comprise ou puisse l'être ; tôt ou tard, est tout simplement sévir. Le faire comprendre est un principe régulateur de l'action éducative (REBOUL, 1990)

II.1. 2. L'autorité paternelle et l'école

L'école est le contexte d'apprentissage et de vie où les enfants passent un temps particulièrement important. Elle complète l'éducation reçue en famille, peut insinuer le capital socioculturel et la mobilité sociale des enfants.

Les résultats de la recherche de terrain auprès de certains enquêtés veufs montrent qu'à la période adolescente, les jeunes issus des familles modestes victimes d'un bouleversement conjugal, décrochent l'école pour s'investir aux diverses tâches familiales.

Les propos de l'informateur « NI » sont parlants, il dit : *« umwana wa nyuma w'umuhungu w'umuyabaga, ku kubura ibikoresho vy'ishule yarahevye , ubu rero aramfasha mu dukogwa tw'urugo. Nabo bavukana biga nta n'umwimbu muremure mbona kuko kubera gusiba rimwe rimwe kugira duhangane n'ubukene tubandanye tubaho » .*

Ce qui se traduit *: « Mon dernier enfant en période d'adolescence, a abandonné l'école à défaut d'avoir des matériels scolaires. Pour le moment lui et sa fratrie m'aide à temps plein et ceux qui étudient, à temps partiel dans diverses activités ménagères en cas de leur absence à l'école quelques fois pour lutter ensemble contre la pauvreté en vue de continuer à vivre ».*

L'informateur « GT » cautionne les idées de son précédent *: « umwana wanje akwirikirwa n'uwanyuma ni umuyabaga, yari ageze mu mwaka w'indwi w'amashure , yarahevye ataruko abuze ibikoresho vy'ishule, aramfasha mu dukogwa tw'urugo »* ,ce qui se traduit littéralement : *« Mon avant dernier enfant est un adolescent , il était en 7ème année fondamentale , il a abandonné l'école non parce qu'il manquait de kit scolaires mais par volonté, il m'aide dans les différents travaux domestiques et champêtres »* . Au travers ces deux extraits des enquêtés, il ressort que dans les familles où la précarité est importante, la question de la relation entre structure des ménages, scolarisation et maintien des enfants à l'école est une réalité inquiétante. Un stress accru sur les parents défavorisés économiquement peut conduire à des comportements de parentage moins positifs et à un investissement moindre dans le parentage (HOPSON, 2011). Le travail des enfants devient ainsi un appoint indispensable à la survie quotidienne (SECHET, 2003, p. 47).

Dans de telles conditions, l'arbitrage entre école et travail est plus souvent fait en faveur du travail, surtout car la contribution de l'enfant est un apport considérable pour la survie.

Toutefois, la quasitotalite des pères veufs dotés de ressources extra- ménages investissent mieux leurs enfants à l'école. Les propos de cet enquêté sont plus parlants, « NA » *:« Eeeeeeh, Utwana twanje ndadusomesha nkadukwirikira nkabahimiriza gukwirikirana ivyirwa, nkitabira inama ku mashure, naho napfakaye ivya nkenerwa ndabibaronsa kuko ndafise itongo kandi ndaronka aga pension, turiko turatera imbere, babibri barahejeje amashure y'imyuga, umwe ari kuri kaminuza, bane bandi bari mu mashure yisumbuye »* ,ce qui se traduit :

« *Je fais scolariser mes enfants, je m'attèle à leur suivi et je les exhorte à bien suivre les cours et aussi je participe aux réunions convoquée à l' école malgré que je sois seul, je pourvois à leurs besoins car j'ai de la terre cultivable et perçois des frais de pension de services ;et ils sont en train de bien progresser dans la vie , deux d'entre-deux ont déjà terminé l' école de l'enseignement de métier, un autre est à l'université et quatre autres sont à l'école fondamentale »* . Les motivations des sujets, les motifs ou les raisons expliquant leur poursuite des études jusqu'à l'université sont multiples (De MONTLIBERT, 1990, p. 285), cela est directement lié à leur rêve de mobilité sociale qui leur permettra d'avoir une carrière ou d'être indépendant financièrement, ou encore à leur goût d'apprendre, et ce surtout lorsqu'ils ont pu faire le choix de poursuivre leurs domaines dans un domaine qui les intéressaient particulièrement. Ainsi, L'implication et la mobilisation familiale est nécessaire pour permettre aux enfants de faire le bon choix (CRETIN, 2012, p. 63) **,** et les parents d'enfants

en situation de réussite scolaire aspirent au développement intégral de ces derniers, à leur réussite éducative et sociale (BOUCHARD, 2000, p. 119)

II.2. Exercer son nouveau rôle de père en affrontant la pauvreté

Parallèlement aux démarches pour faire reconnaître la légitimité de leur rôle parental et pour regagner leur place auprès de l'enfant, ces pères déploient des efforts considérables pour lutter contre un contexte de pauvreté où trop souvent s'additionnent précarité économique, faible niveau de scolarité, histoire personnelle difficile et disqualification sociale.

II.2. 1. Affronter la pauvreté économique

Les résultats de la recherche de terrain montrent que la quasi-totalité des pères rencontrés sont réticents à aborder leur situation financière. Trop de préjugés accompagnent le fait d'être parent en contexte de pauvreté. Ces pères disent être pauvres, mais ils ne veulent pas pour autant être considérés comme des « assistés » ou des irresponsables. Ils gèrent leur budget avec prudence et font tout pour que leur enfant ne manque de rien**.**

Bien que banalisée, la parentalité veuve est perçue comme une situation familiale dégradée, incitant les parents solos à faire preuve de leur « bonne parentalité » (MARTIN, 2014).

La quasi-totalité des pères veufs rencontrés pendant l'enquête priorisent le travail pour consolider leur foyer. Voilà les propos de « NA » très explicatifs : *« Nk' umuvyeyi , w' umukukuruke, sinashimye kuguma niryamiye muhira canke nyerera mu mihana, ahubwo nariyegereje abana , ndadandarize kibanza niyubakiye,ndafata isuka turarima naho jewe nariko ndasaza, kandi gushika ubu nta mapfa aradutera ngo nuko umufasha yapfuye .»* Ce qui peut se traduire : *« Comme parent , en retraite, Je n'ai pas opté pour me reposer à la maison ou errer dans l'entourage , plutôt je me suis accroché à mes enfants, j'exerce le commerce dans mon propre bâtiment, avec ces derniers nous cultivons ,malgré mon état de vieillissement , jusqu'à maintenant aucune famine ne nous a pas assailli pour cause de la disparition de ma conjointe ».*

La même réalité est dessinée par le veuf « GT » qui s'est enrôlé à un groupement d'épargne et de crédits dans sa communauté. Il dit *:« Mu duhera ndonka nkura nko mu vy'imbugwa, nca niyungunganyamwo nkaziganya mw'ishirahamwe , biramfasha cane , ndashobora gusaba akadeni ntikenura mu vya nkenerwa nko kugura agasabuni, akanyu, utuvuta, etc » .*

Ce qui se traduit : «l'argent que je tire de mes récoltes me sert à l'épargne dans un groupement communautaire, cela m'aide amplement, je peux demander un crédit pour se procurer ce dont j'ai besoin au foyer comme le savon, l'huile, le sel de cuisine, etc. »

Ainsi, les pères rencontrés s'efforcent de démontrer quotidiennement leurs aptitudes à être de « bons » parents, tout en veillant à convertir différentes contraintes en opportunités.

Il va s'en dire que les pères rencontrés font le récit de leur entrée dans la paternité, le travail apparaît alors pour eux comme un point de repère. Ces hommes accordent désormais une place centrale à leur foyer dans leur vie.

II. 2. 2. Lutter contre la pauvreté sociale

II. 2.2 .1. Eviter à tout prix de reproduire son histoire personnelle

Plusieurs des pères rencontrés ont eu une histoire de vie difficile : orphelins de père -mère, victimes de violence pendant leur période d'enfance. Certains sont issus d'une famille antérieurement éclatée. Enfin, ceux qui ont vécu avec leurs deux parents déplorent l'absence relative du père, dont l'engagement se résumait à pourvoir aux besoins matériels de la famille et à exercer l'autorité.

Les résultats de la recherche de terrain montrent que les pères rencontrés ne sont pas unanimes à rester marqués par ces épisodes douloureux, estiment cependant être capables de s'en détacher, voire être à même d'y puiser les forces nécessaires pour éviter que leurs enfants connaissent une histoire similaire. Et si ces pères sont engagés auprès de leurs enfants, ce n'est pas sans s'être préalablement réconciliés avec leur enfance, leur souffrance et le milieu qui les a vus grandir. Les points de vue de l'informateur : « TA » sont mis en relief : *« Nari mfise imyaka ine, maman niho yapfa, Papa yari afise akazi gacirirtse ,kure yo muhira rimwe na rimwe haraho yararara ku kazi, […], sinemera ko abana banje bahebwa,baguma bonyene. Nibaza ko ari amakuba naciyemwo yanyubatse ukwo ndi ».*

Ce qui se traduit littérairement *: « j'avais 4 ans , ma mère est morte, mon père avait un emploi indécent, trop loin de la maison et logeait quelques fois à son boulot, […] je n'accepte pas que mes enfants soient abandonnés, qu'ils soient laissés seuls. Je pense que ce sont mes souffrances qui ont construit ce que je suis, là ».*

En corollaire, Il tient à affirmer que les pères veufs rencontrés dans leurs respectives familles monoparentales sont résilients et ne veulent pas que leurs enfants soient sombrés dans le marasme horrible auquel ils ont été victimes au cours de leur parcours de vie.

II.2.2.2. Modifier au besoin son mode de vie et son environnement social

Les résultats de la recherche de terrain montrent que, après la rupture conjugale, la quasi-totalité des pères ont volontairement changé leur environnement social et modifié leur mode vie pour le bien-être de l'enfant**.**

L'informateur « NI » s'exprime *: Narahinduye vyinshi!sinihwabira cane mu bagenzi ataco banyungura […], ngomvye kuvuga , nditaho ivyanje,ndaba hafi cane y'abana banje, nobivuga gute! [agacerere],umushingantahe , hagati mu bana banje. »*

Ce qui se traduit : « j'ai changé plusieurs choses ! je ne m'éternise pas au cercle de mes amis contre-productif[…] , je veux dire , je m'occupe plus de mes affaires, je suis plus investi de mes enfants, comment je pourrais dire ça! [silence], responsable, au milieu de mes enfants ».

L'idée de l'informateur « GT » rejoint celle de son prédécesseur *: « Imbere yo kubura umukenyezi , nari mfise abagenzi ba feke, banyigiza kure y'urugo mu kunsamaza Mu birabo, narahinduye abagenzi, ivyo narabikoze navyo nyene[…] ».*

Ce qui se traduit *: « Avant la disparition de mon épouse, j'avais des amis fuckés, faque, ils m'ont fait écarté de mon foyer au profit des bistrots, j'ai changé tout l'entourage de mes amis, j'ai tout fait ça aussi […]. Tout au complet ».*

A l'instar de ces deux extraits, au moment du bouleversement familial, le désir des pères de sauvegarder leur lien avec l'enfant les avait incités à quitter une vie de cynisme ou de laxisme pour passer à une vie d'un adulte responsable. Ainsi, pour offrir à leur enfant un environnement sécuritaire, ils n'ont pas hésité à éliminer les amis susceptibles de nuire à l'exercice de leur rôle de père épris de responsabilité.

II.2.2.3. Lutter contre la disqualification sociale de son engagement paternel

Les résultats de la recherche de terrain montrent à l'unanimité que les pères veufs sont souciés d'une certaine amertume de la disqualification dont ils sont l'objet en raison de leur situation financière précaire ou encore parce qu'ils sont des pères qui s'occupent d'un jeune enfant. Ainsi, Ils évoquent la culture des milieux défavorisés où les voisins surveillent la conduite de tout un chacun, jugent et dénoncent vite, et sont prompts à soupçonner des comportements inadéquats de la part du père seul avec ses enfants. L'extrait de « NP » est corollaire à ces explications *: « Igihe kimwe , nararonse ibirego vy'umwe mu babanyi, bavuga ngo «umu papa wa feke ! », uwo mubanyi yavuga ko umwe mu bana banje yakubise umwana wo mu kibano ».*

Ce qui veut dire : « A un moment donné, j'ai reçu une plainte de la part de mon voisin qui se moquait de moi en disant :« fake père! », et que un de mes enfants a frappé un enfant de notre entourage ».

En effet, hormis la bagarre, l'hygiène corporelle en constitue aussi un sujet sensible. Plusieurs pères se sont d'ailleurs interrogés sur la bonne façon de donner les soins corporels à leur enfant alors qu'ils en ont l'entière responsabilité.

À cet égard, les propos de l'enquêté « TA » soulignent que le père est interpellé à se défendre contre la méfiance et les regards accusateurs de leur entourage.

Les points de vue du père veuf « TA *: « Kubera ko umugore wanje yansigaranye umwana muto cane, abandi iyo bagiye kw'ishure canke mu bikorwa bitandukanye, ndamutabaza, nkamwoga, , nkamusiga, nkamwambika hanyuma nkamugaburira kandi nkamuryamika* ».

Ce qui veut dire : *« Comme mon épouse m'a laissé un nourrisson, quand les autres sont à l'école ou aux différentes activités, je le prépare après avoir fait sa toilette, le lave tout le corps, l'embaume des produits de beauté, le vêtit, le nourrit et enfin je le mets au lit* ».

A travers cet extrait, il se peut que lorsque les enfants sont bien nourris, bien vêtus bien développés, ces hommes se perçoivent comme des pères responsables d'externaliser les soins aux enfants et en ressentent une grande fierté. Ces pères sont restés engagés dans la vie de leurs enfants, et de ce fait, contredisent plusieurs stéréotypes sociaux.

Pourtant plusieurs recherches concluent que les hommes peu scolarisés des classes populaires ont des attitudes plus traditionnelles à l'égard des rôles parentaux (SELTER, 1995), ou montrent que contrairement aux hommes plus scolarisés des classes moyennes, ils se sentent dévalués lorsqu'ils accomplissent des tâches ménagères ou donnent des soins aux enfants (DULAC G. , 1997).

II.3. Conclusion

Au cours de ce chapitre, il s'agissait d'analyser l'exercice de l'autorité du père veuf dans l'éducation des enfants dans une famille monoparentale. D'une part, les résultats de terrain nous montrent que des pères rencontrés, à défaut de pouvoir concilier les exigences familiales et celles d'un travail extra familial ont fait le choix, à tout le moins pour le moment, d'être présent à l'enfant plutôt que de chercher du travail et devenir un pourvoyeur. Leur choix peut en heurter d'aucuns car ils proposent une façon de vivre leur paternité nettement différente, autant de l'image du père désengagé, irresponsable et insensible aux besoins de ses enfants que de celle du père pourvoyeur qui travaille et qui rapporte l'argent à la maison. Ces pères, en surveillance de leur entourage social, essaient de battre en brèche les stéréotypes sociaux. En effet, les résultats de terrain nous font écho aussi que certains pères veufs entretiennent des rapports éducationnels malsains avec les enfants, surtout cristallisées par la précarité économique qui sévit dans la famille mais aussi par le tempérament des enfants à l'épreuve de la disparition de leur mère. Les comportements chez les enfants tels que l'intransigeance, les errances, l'oisiveté, etc. sont mises en exergue.

DISCUSSION DES RESULTATS

La discussion des résultats est d'emblée une des parties d'une recherche scientifique. En effet, elle permet au chercheur d'évaluer si les résultats obtenus ont pu répondre à sa question de recherche et de mettre en relation les résultats obtenus et d'autres travaux antérieurs voire le cadre théorique (PAUL, 2015) ; Elle lui permet aussi de répondre aux questions de départ et d'évaluer ainsi la portée des résultats de son travail de recherche.

Notre travail étant centré sur la compréhension d'une famille monoparentale gérée par un père veuf dans la continuité de l'éducation des enfants vivant en province Bujumbura rural, en commune kanyosha rural, nos questions essentielles étaient les suivantes : comment les veufs s'adaptent-ils pour continuer à éduquer leurs enfants après la disparition de l'épouse ? Comment ces pères veufs managent-ils leur autorité dans leur processus d'éduquer les enfants dans leur famille monoparentale ?

Pour tenter de répondre à ces questions, deux hypothèses avaient été formulées à savoir que les stratégies des pères veufs victimes du choc du veuvage influenceraient l'éducation des enfants et que l'exercice de l'autorité des pères veufs sous-tendrait l'éducation des enfants dans des familles monoparentales.

Les résultats de terrain portent sur la période post-rupture conjugale. Ils nous ont révélé, au terme de ce travail, que certaines familles monoparentales sous la gestion des pères veufs, en dépit de leur précarité économique et sociale, s'adaptent à la continuité de l'éducation des enfants pour plusieurs raisons :

- La première raison est liée à une socialisation antérieure non tronquée des pères aux fonctions de maternage avant l'effondrement du foyer et une relation de convivialité bienveillante avec leur partenaire conjugal disparu. Force est de constater qu'après la rupture s'opèrent chez les pères interrogés un glissement du repère identitaire. Comme si l'enfant prenait alors la place du travail et devenait la composante la plus gratifiante et centrale de leur vie, ce qui du même coup leur confère un statut social, une dignité et une reconnaissance (COLIN, 1992).
- La seconde raison est axée sur une redéfinition de l'engagement parental, à cet égard, (BOUCHARD C. , 2001) précise que « ça sert à ça aussi d'être père, à sauver sa propre vie, à la prolonger, à lui donner un sens, à connaître ses limites mais aussi les vertiges

- de l'amour inconditionnel ». Être engagé, pour ces pères, c'est à la fois : être affectueux avec l'enfant, en prendre soin, le nourrir, lui parler, l'écouter, le vêtir, lui apprendre des choses, veiller sur lui, l'encadrer, établir des règles, jouer avec lui, rester accessible, être disponible et responsable de lui-même lorsqu'il est ailleurs, ainsi que penser à lui et s'en ennuyer en son absence. Loin d'être statique, le sentiment de compétence chez ces pères évolue tout au long du processus de séparation et s'accentue au contact de l'enfant.

 Ces résultats corroborent ceux de nombreuses études qui reconnaissent le sentiment de compétence comme un facteur susceptible de prédire le maintien de l'engagement paternel après une séparation.

- Une parentification des enfants plane comme un prototype de résilience pour la gestion du foyer. Les enfants malgré leur statut encore de mineur sont responsabilisés aux différentes tâches ménagères. Les pères doivent donc, après la rupture, négocier leurs relations avec les enfants non seulement dans le contexte de leurs relations personnelles et familiales, mais aussi dans le contexte du travail (HAMER, 2002).
- Enfin, la dernière raison ressort que les autres familles dotées de pères veufs s'allient à leur entourage confident pour la garde et l'entretien de l'enfant en cas de l'absence ponctuelle des membres relayant la fonction éducative en suppléance. Ledit entourage sert à la restitution, à l'égard des pères veufs, des questions afférentes à la puberté et à la sexualité des enfants. Selon (DULAC, 2000), les hommes seraient socialisés à ne voir que les succès et à ne compter que sur eux-mêmes. Exploitées, les pères rencontrés, loin de s'enfermer dans cette caractéristique masculine, font preuve d'ouverture et de souplesse en acceptant l'aide de leurs proches. Cependant, l'importance que semblent accorder les proches au maintien du rôle paternel après la rupture peut influencer favorablement les pères à cet égard.

Enfin, parlant de l'exercice de l'autorité des pères veufs en contexte de l'éducation des enfants dans une famille monoparentale. L'enfant semble ainsi

Contribuer à insérer le père dans un espace social, autre que le travail, susceptible de le prémunir contre l'exclusion ou la *désaffiliation* (CASTEL, 1994).

- Les pères veufs détenteurs des revenus extra-ménages , accompagnent les enfants autant en famille qu'à l'école, en pourvoyant aux divers besoins des enfants, s'attelant à leur suivi et enfin en participant aux échanges entre les éducateurs de l'école.
- D'autres pères veufs encore, feutrés de précarité économique et sociale, connaissent imprévisiblement des épisodes de leurs enfants caractérisés de comportements pervers, tels que le décrochage scolaire, les tendances erratiques, l'oisiveté , la consommation des substances addictives, etc., ces pères ,pour asseoir leur autorité, recourent souvent aux sanctions comme voie privilégiée pour redresser ces comportements mais quelques fois en vain pour certains enfants ,en raison de l'âge de ces derniers et de l'influence des Tics(les smartphones , les cinémas, etc.) et des pairs dotés de comportements pernicieux .

- Qui plus est, les résultats de cette étude nous ont montré que : les pères indépendamment de leur parcours de vie, après la disparition de leur partenaire conjugale repensent de nouveau le sort de leur foyer, réaménagent leurs forces de résilience, s'imprègnent des droits et devoirs qui les lient aux enfants à leur charge. Ces pères restés engagés envers leur enfant dans l'adversité peuvent donc être qualifiés de résilients (PATTERSON, 2003)
- Le maintien de l'engagement de ces pères, après la rupture et en contexte de pauvreté, loin de s'appuyer sur des qualités extraordinaires, semble plutôt reposer sur des éléments « ordinaires », mais non moins fondamentaux qui rappellent certains des facteurs de protection de la résilience, soit : a) des valeurs : plus particulièrement celle, centrale, accordée à l'enfant et au rôle de père ;b) des perceptions : que les rôles parentaux ne sont pas liés au sexe, d'être un père compétent, sentiment qui évolue au cours du processus suivant la rupture et s'accroît au contact de l'enfant; c) des traits de personnalité : la capacité de compter sur soi-même pour changer les choses, doublée de la capacité d'accepter de l'aide et d'en demander ; d) des mécanismes de soutien ambiants : la présence constante d'un réseau de soutien et l'accès à des ressources pour les parents dans la communauté.

CONCLUSION GENERALE

Notre travail de recherche était centré sur l'analyse de l'éducation des enfants dans les familles monoparentales : approche auprès des pères veufs de la commune Kanyosha rurale. La question fondamentale était alors d'étudier les stratégies d'adaptations mobilisées par les pères veufs dans l'éducation des enfants ainsi que l'exercice de l'autorité de ces pères dans l'exercice de l'éducation des enfants dans une famille monoparentale.

Ainsi, nous pouvons résumer les résultats de notre recherche à travers deux principaux aspects :

- Les familles monoparentales , sous la responsabilité des pères veufs , cristallisées par les conditions de vie précaire , s'adaptent à la continuité de l'éducation des enfants en raison d'une socialisation antérieure de ces pères aux fonctions maternelles (les uns sont qualifiés d' « apprentis » et d'autres de « qualifiés »), d' une alliance aux « référents féminins » de leur entourage confident pour certaines périodes sensibles du développement psychique et physique des enfants ,de leur vécu antérieur non délétère avec leurs partenaires conjugaux et enfin d'une parentification des enfants pour les tâches familiales et domestiques à certains égards.
- En familles monoparentales, les pères veufs dotés de revenus extra-ménages, investissent mieux les enfants en famille et à l'école en s'attelant à l'éducation de ces derniers et à l'échange entre les éducateurs de l'école à certains égards. D'autres veufs encore, sous l'empreinte des conditions de vie socio-économique précaires, voient certains enfants exhiber des comportements pervers, tels que le décrochage scolaire, les tendances erratiques, l'oisiveté, la prise des substances addictives, etc., ce faisant, pour légitimer l'autorité et endiguer lesdits comportements, ces pères recourent aux sanctions et/ou aux conseils pour redresser lesdits comportements. Ainsi, les résultats de l'enquête de terrain montrent aussi que les pères veufs luttent contre la dimension socio-économique précaire de leur foyer monoparental , en essayant d'être résilients vis-à-vis des enfants, en restant liés foncièrement à la vie de ces derniers, en défiant de stéréotypes sociaux insinuant le rôle des pères au second rang et en se résignant d'être à proximité des amis susceptibles de nuire à leur comportement responsable.

 Les résultants montrent enfin que, ces pères sont engagés dans des groupements d'épargne et de crédits communautaires pour pallier aux conditions économiques de vie précaire à bon escient.

Notre travail s'intéressait surtout aux différents domaines de recherche scientifique à savoir la sociologie des familles en crise engendrée par la disparition de la partenaire conjugale, la socio-anthropologie de la précarité et de la pauvreté et l'éducation des enfants.

Ainsi, l'ensemble de ces résultats s'inscrit dans une démarche qualitative que nous avons utilisée tout au long de ce travail. L'entretien semi – directif et l'observation directe étaient les techniques de la recherche utilisée. Ainsi, nous avons interrogé 12 pères veufs scrupuleusement 7 vivant en zone Kiyenzi et 5 autres en zone Muyira, tous de la commune Kanyosha rurale, province Bujumbura rurale.

Pour clore, nous ne prétendons pas épuiser toute la problématique du veuvage et de l'éducation. Des recherches sur les veufs vivant dans des localités autres que le milieu rural ou alors des recherches plus étendues sur de grands échantillons (méthode quantitative) fourniraient des résultats complémentaires à ce travail et constituent ipso facto des pistes à aborder et par les chercheurs ultérieurs.

Notre étude étant donc essentiellement socio-anthropologique, il est intéressant que d'autres chercheurs puissent aborder le sujet dans ses différents aspects : histoire, psychologie, psychanalyse, démographie, économie. etc.

BIBLIOGRAPHIE

ANNICK, K. (2004). *Les relations sociales chez l'enfant.* Paris: Armand colin.

ARENDT, H. (2010). La crise de la culture. *"Folio Essais"*. Paris: Gallimard.

ARIES, P. (1975). *Essais sur l'Histoire de la mort en occident du moyen age a nos jours.* Paris: Editions de Seuil.

ATTIAS, C. (2002). *Le nouvel esprit de Famille.* Paris: Editions Odile Jacob.

BACQUE, M.-F. (2000). *Le deuil a vivre.* Paris: Odile Jacob.

BAL, M. B. (1978). *La tentation communautaire, les paradoxes de la reliance et de la contre-culture Editions Universite de Bruxelles.* Bruxelles : Editions Universite de Bruxelles.

BERGE, A. (1952). *Le metier de parent.* Paris: Montaigne.

BERTHIER, N. (2009). *Les techniques d'enquete en sciences sociales.* Paris: Armand Colin.

BIDART, C. (1997). *L'amitié , un lien social.* Paris: La Decouverte.

BIGANGARA. (1986). *Pour une anthropologie de la famille et du mariage traditionnel au Burundi.* Bujumbura: Editions Presses Lavigeries.

BLANCHET, A. (1985). *L'entretien dans les sciences sociales.* Paris: Bordas.

BOUCHARD, C. (2001). "Le père développeur ". *Sur le terrain des pères . Projets de soutien et de valorisation du role paternel*, 5-9.

BOUCHARD, C. (2000). *Familles, école et milieu populaire .* Québec: CRIRES.

BOYER, D. (2004). *Les hommes bénéficiaires de l'Allocation parentale d'éducation- Quels arbitrages au sein des couples.* Paris: CNAF.

CAMPENHOUDT, L.-V. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales.* Paris: Dunod.

CANADA. (1979). *Le conseil national du bien etre social : Femme et la pauvreté.* Ottawa.

CAREL, A. (2002). *Le proccessus d'autorité. Revue française de Psychanalyse.* Paris: PUF.

CARROLL, R. (1987). *Evidences indivisibles.* Paris: Seuil.

CASTEL, R. (1994). "La dynamique des processus de marginalisation .De la vulnérabilité à la Désaffiliation ". *Cahiers de recherche Sociologique*, 11-27.

CASTELLAN, Y. (1982). *La famille.* Paris: PUF.

CHATEAU. (1950). *L'enfant et le jeu.* Paris: Scarabee.

CLEMENT, S. (1994). Les temps du mourir : changements et permanances . *cahiers internationaux de sociologie*.

COLIN, C. (1992). Extreme pauvreté, maternité et santé,. (S. Martin, Éd.) 259.

COMMAILLE, J. (2002). *La politique de la famille.* Paris: Editions La Decouverte.

CROCQ, L. (2007). *Traumatismes psychiques. Prise en charge psychologique des victimes.* Paris: Masson.

De MONTLIBERT, C. (1990). *Introduction au raisonnement sociologique, 2ème Editions.* Strasbourg: Presses Universitaires de Strasbourg.

DECHAUX, J. H. (1997). *Le Souvenir des morts: Esssai sur le lien de filiation.* Paris: PUF.

DODSON, F. (1984). *Aimer sans tout permettre.* Paris: Payot.

DUBAR, C. (1991). *La socialisation.* Paris: Armand Colin.

DUHR, J. (1957). *Art des Arts, éduquer un enfant.* Mulhouse: Salvador.

DULAC, G. (1997). "La configuration du champ de la paternité: Politiques, acteurs et enjeux". *Lien Social et Politiques,RIAC*, 133-143.

DULAC, O. (2000). "La fragilité de la paternité québecoise: Les paradoxes du père object", . *Défi jeunesse*, 17-23.

DUMESNIL, F. (2003). *Parent responsable, enfant equilibér.* Québec: Editions de L'Homme.

DURKHEIM, E. (1925). *Education morale.* Paris: Pesses Universitaires de France.

DURKHEIM, E. (1978). *Le temps de l'adolescence.* Paris: J. Pierre DELARGE.

ELYVIN, E. (1977). Marriage and family developpement. *Répartition des types de familles selon les dommées de l'enquete générale sur la population 1998*, 93.

EMILE, D. (1973). *Education et sociologie.* Paris: PUF.

ERIKSON. E (1972). *Adolescence et crise: la quete de l'identité.* Paris: Frammalion.

ERNNY, P. (1968). *l'enfant dans sa pensée traditionnelle de l'Afriaue noire.* Paris: PUF.

ERNY, P. (1973). *L'enfant et son milieu en Afrique noire.* Paris: Payot.

FISCHER, G.-N. (2003). *Traité de psychologie de la santé.* Paris: Dunod.

FRANCOIS, C. (1974). *L'Adolescent inadapté.* Paris: PUF.

FRANCOIS, S. (2016). *Le soi,le couple et la famille.* Paris: Armand Colin.

FRANCOIS, S. (2005). *Le soi, le couple et la famille.* Paris: Armand Colin.

GASMAN, I. (2008). *Psychiatrie de l'adulte, de l'adolescent et de l'enfant.* Paris: Vernazobres-Grego.

GAUCQUELIN, M. F. (1971). *La psychologie moderne de A à Z.* Paris: Retz.

GEROME, N. (1979). *Education des enfants et informations pédagogique de la famille.* Paris: Universalia.

GIDDENS, A. (1991). Modernity and self identity. *polity press.*

GOTMAN, A. (1988). R*é*cits de mort. *Ethnologie Francaise*, 338-347.

GRAWITZ, M. (1995). *Méthodes des sciences sociales.* Paris: Dalloz.

HALBWACHS, M. (1972). *Classes sociales et morphologie.* Paris: Editions de Minuit.

HAMER, J. (2002, Février). "Becoming custodial dads. Exploring parenting among low-income and working-class African American fathers". *Marriage and the family*, 116-129.

HANTRAIS, L.(1996). "Familles, travail et politiques familiales en Europe". *Cahiers du Cebtre d'études de l'emploi*, 1999.

HANUS, M. (2006). *Les deuils dans la vie: Deuil et separation chez l'adulte et chez l'enfant.* Paris: Maloine.

HARVEY, C. (1980). , The sunshine Widows, Toronto, D.C health.

HENRI, M. (1978). *Eléments de Sociologie.* Paris: Armand Colin.

HERFRAY, C. (2005). Les figures d'autorité. (érès, Éd.)

HIFFNER, E. (1978). *Pour une mère adulte.* New York: Stock.

HOPSON, L.-M. (2011). Mitigating the effect of family povertyon academic and bihavioral out-comes. *The role of climate in middle and high school. Children qnd Touth services Revieuw*.

HUBERT, R. (1965). *Traité de pédagogie générale.* Paris: PUF.

JAMOULE, P. (2005). Des hommes sur le fil. La construction des identités masculines en milieu précaire. Paris: La découverte.

JEAN CLAUDE, B. (1985). *Femmes du Cameroun: Meres Pacifiques, femmes rebelles.* Paris: OSTOM KARTHALA .

JEAN-PAUL, E. (1982). *Naitre sur la Terre Africaine.* Abidjan: INADES Edition.

JOFFRE, D. (1972). *Sociologie empirique du loisir, critique et contre critique du loisir.* Paris: Editions du Seuil.

JURKOVIC, G. (1997). Lost childhoods:. *The plight of the parentified child, Bruner/ Mazel, New York*.

KI-ZHERBO, J. (1990). *Eduquer ou punir,*. Paris: UNICEF- UNESCO.

LACHAL, C. (2003). *Comprendre et soigner le traumatisme en situation humaine.* Paris: Dunod.

LAUWE, C. D. (1967). *La femme dans la société.* Paris: CNRS.

LEGRAND. (1961). *Psychologie appliquuee a l'education intellectuelle.* Neuchatel: Delchaux et Nièstle.

LEGROS, B. B. (1996). *sociologie de la famille, Lien familial sous questions.* Belgiques: De Boeck et Larcier.

LEON, A. (1977). *Manuel de psychopédagogie expérimentale*. Paris: PUF.

LESCURE, M. (1978). *Les carences éducatives.* Toulouse: Privat.

LOUBET, D. (2000). *Initiation aux méthodes des sciences sociales.* Paris- Montréal: L'Harmattan.

LOUISE, A. (1987). *Les femmes, le travail et la famille.* Paris: Editions Rivages.

MADDISON, D (1968). The health of Windows in the year following Bereavement, journal of psychosomatique, Research. 35-41.

MARCELLI, D. (2003). *L'enfant chef de la famille.* Paris: Editions Albin Michel.

MARIE-STEPHANE, M. (1990). *Les ONG américaines en Afrique.* Paris: Didier chacbrol.

MARIKJE, B. -C. (2006). *Eduquer les jeunes malgré tout. un défi pour notre société de consommation.* Belgique: Cli édition.

MARTIAL, A. (2013). Une paternité réinventée?Le vécu parental des pères isolés. *Informations sociales*, 62-70.

MARTIN, C. (2014). *"Etre un bon parent". Une injonction contemporaine.* Rennes: Presses de l'EHESP.

MARTINE, S. (1981). *La sociologie de la Famille.* Paris: Armand Colin.

MEAD, M. (1947). *Adolescence in primitive and Modern Society,.* New York: Holy and Cy.

MEAD, M. (1971). *Le fossé des générations.* Paris, PUF

MELMAN, C. (2003). *L'Homme sans gravité. Jouir à tout prix.* Paris: Denoel.

MENDRAS, H. (1975). *Eléments de sociologie.* Paris: Armand Colin.

MERLA, L. (2007). "Pères au foyer : Une expérience hors norme". *Recherches et prévisions*,

MOLINIER, P. (2006). *L'énigme de la femme active-égoiste, sexe et compassion.* Paris: Payot.

NEYRAND, G. (2004). Préserver le lien parental. *Pour une prévention psychique précoce*.

NIYONZIMA, M. (2006). *Analyse des difficultes rencontreses par les veufs du milieu rural dans l'education des enfants.* Bujumbura: UB, FPSE: Memoire inedit.

O'NEILL, N. (1972). *le mariage.* New york: Librairie Hachette.

PATTERSON, J.-M. (2003). "R*é*silience as a theoretical for substance abuse prevention ". *Primary prevention*, 483-514.

PAUL, N. (2015). *Recherche et méthodoligie en sciences sociales et humaines: Réussir sa thèse, son mémoire de master professionnel, et son article.* Paris: L'Harmattan.

PIERRE, E. (1973). *L'enfant et son milieu en Afrique noire.* Paris: Payot.

POROT, M. (1979). *L'enfant et les relations familiales.* Paris: PUF.

PROTAIS, S. (2002-2003). *Sociologie urbaine et rurale*. Bujumbura.

Quellet, M. (2012). *in l'etude de quelques aspects psychosociaux du deuil au Burundi par jean Bosco Ndikumana.* Bujumbura: FPSE.

QUIVY, R. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales.* Paris: Dunod.

REBOUL, O. (1990). "*Sanction éducative "dans encylopedie philosophique universelle. Les notions philosophiques, 2031.*

RICHARD, S. (1979). *Les tyrannies de l'intimite.* Paris: Editions du Seuil.

ROCHER, G. (1972). *Talcott Parsons et la sociologie americaine.* Paris.

ROGERS, S. (1981). *Les femmes et le pouvoir, paysans, femmes et citoyens ,in Sociologie de la famille.* Paris: Armand Colin.

SALLY, O. (2006). *Le développement de la personne.* Qu*é*bec: Groupe Beauchemin.

SECHET, R. (2003). Les familles monoparentales. Perspective internationale,. *No 42*, 84.

SEGALEN, M. (1981). *Sociologie de la famille.* Paris: Armand Colin.

SELTER, J.-A. (1995). "What father's say about involvement with children after separation?". *Fatherhood. Contemporary Theory, Reasearch, and Social Policy*, 166-192.

SIMONE, F .(1980). *Le jeune enfant et besoins fondamentaux.* Paris: Editions Polygrottes.

SINARINZI. (1979). Le regime juridique du conjoint survivant au Burundi à la lumière du droit coutumier et du droit écrit. *memoire inédit*. Bujumbura.

SINGLY, F. (1994). *Fortune et infortune de la femme ùariée-Sociologie des effets de la vie conjugale.* Paris: PUF.

SINGLY, F. (2005). *Le soi, le couple et la famille.* Paris: Armand Colin.

SPITZ, R. (1945). *"Hospitalism",the psycholoanalytic Study of the child.* New York: International University Press.

TALCOTT, P. (1956). *Family socialization and interaction process.* London: Routledge et Kegan.

THIERRY, X. (1999). Risques de mortalit*é* et surmortalit*é* au cours des dix premieres annees de veuvage. 177-204.

TICHIT, C. (2005). La monoparentalité en Afrique, Etdude de cas en milieu urbain camérounais, 25 ème congrès IUSSSP.

UMOFC. (1959). *Femmes Africaines.* Paris: Les *é*ditions Centurion.

VERDIER, Y. (1981). *Les Femmes et le Saloir, Ethnologie Francaise , 1976, in Sociologie de la famille.* Paris: Armand Colin.

VERJUS, A. (2009). Le travail parental: Un travail comme un autre? *Informations sociales,* 4-6.

WALKER, (1977). Social support Networks and the crisis of Bereavement, Social science and medecine.

ZAHAN, D. (1970). *Religion, spirtualite et pensee africaine.* Paris: Payot.

ZECH, E. (2006). *Psychologie du deuil: impact et processus d'adaptation au décès d'un proche.* Bruxelles: Mardaga.

ANNEXES

Guide d'entretien

Consentement

Je m'appelle IRADUKUNDA Prosper, je suis étudiant en Mastère 2 dans la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, département de Socio-Anthropologie à l'Université du Burundi. Je suis en train de récolter les données dans le cadre du mémoire de fin d'études. A travers ce travail, nous voulons mener une analyse des familles monoparentales dirigées par les veufs dans l'éducation des enfants. Ce que vous direz aura une importance grande dans la réalisation de ce mémoire. La participation est volontaire et nous tenons à vous assurer que les données collectées dans ce travail seront traitées de manière anonyme. Il n'y a ni bonne ni mauvaise réponse, ce qui compte c'est votre opinion. Si vous ne comprenez pas le sens de nos questions, n'hésitez pas à nous le signaler pour que nous puissions vous donner les précisions nécessaires. Nous vous remercions de bien vouloir nous accorder ce temps.

Identification du sujet

Nom et prénom :

Age :

Résidence :

Etat civil :

Profession :

Année de veuvage :

Nombre d'enfant :

L'âge du dernier enfant :

Nombre d'enfants scolarisés :

II. Entretien proprement- dit

Sous thème 1 : stratégies d'adaptation au veuvage dans l'éducation des enfants en famille monoparentale

1. Pourriez-vous nous expliquer la nature des relations qui caractérisait du le foyer avant la disparition de votre épouse ? (Mwoshobora kutwiganira umubano waranga urugo rwanyu imbere y'uko mubura umupfasoni ?)

2. Le veuvage est un bouleversement du couple, pourriez nous dire la manière dont vous vous adaptez à l'éducation des enfants ? (Ubupfakazi ni ihungabana mu bubakanye, mwoshobora kutwiganira ingene mubandanya mwitaho, mwitararika indero y'abana ?)

3. Comment conciliez- vous les tâches féminines maintenant que vous êtes seul ?(Mbega ufatanya gute ibikorwa wari ujejwe umupfasoni wawe akihari hamwe n'ivyo yategerezwa gukora gute ?)

4. Eduquez des enfants en situation de la perte de leur mère est souvent difficile pour certains pères, Qu'est-il pour vous ?(Kurera abana babuze umu maman kenshi na kenshi biragora ku bavyeyi bamwe bamwe, mwe vyifashe gute ?) En quoi les voisins vous aident-ils pour la continuité de l'éducation de vos enfants ?(Mbe ababanyi boba babafasha nko mu bikorwa ibihe mu ntumbero yo kubandanya murera abana banyu ?)

5. Quelles sont les stratégies avez-vous-même entreprises, en tant que père pour continuer à éduquer les enfants après cette situation de perte de la conjointe ?(Ni iyihe migambi mwashinze nk'umuvyeyi mu ntumbero yo kubandanya urera abana inyuma yo kubura umupfasoni ?)

6. Comment vous y prenez pour initier les enfants aux travaux ménagers ? (Mu kwigisha abana ibikorwa vy'urugo muhora mubigenza gute ?)

Sous thème 2 : Exercice de l'autorité d'un père veuf dans l'éducation des enfants.

1. Pourriez- vous nous raconter, en résumé, comment se mène la vie avec vos enfants ? (Mwoshobora kutwiganira muri make ingene mubanye n'abana bawe ?)

2. Pouvez- vous nous entretenir, comment appréciez-vous l'éducation de vos enfants ? (Muri make mubona indero y'abana bawe yifashe gute ?)

3. Quelles sont les sont les principales difficultés auxquelles vous rencontrez dans l'éducation des enfants? (Ingorane nkuru nkuru mwoba mufise mu ndero y'abana ni izihe ?)

4. Après la mort de la femme, pilier du foyer conjugal , dans les différentes sociétés , le paysage familial change, Selon vous, en quoi ces difficultés divergent- elles avec celles qu'il y avait quand la mère était encore vivante?(Inyuma yo kubura umupfasoni, inyingi y'urugo, mu bihugu bitandukanye, ishusho y'urugo irahinduka, izo ngorane zoba zitaniye hehe nizo mwahora mubona nyina w'abana akihari ?)

5. Quelles sont les attitudes et les comportements que vous jugez indésirables chez vos enfants? (Ni izihe nyifato zoba zitabanezera mwoba mubona ku bana banyu ?)

6. Lorsque vous constatez ces comportements indésirables, comment réagissez-vous en tant que parent à leurs égards?(Iyo mubonye izo nyifato mbi, muca mubigenza gute nk'abavyeyi ?)

7. A l'instar de la famille, l'école est aussi une institution de socialisation des enfants, comment appréciez-vous l'éducation scolaire de vos enfants?(Co kimwe n'umuryango, iskule n'ikibanza co kurereramwo abana, mubona indero yo kw'ishure y'abana bawe yifashe gute ?)

8. Certains pères dans leur rôle de l'éducation des enfants collaborent avec des enseignants de l'école, d'autres s'y opposent, Qu'en est –il de vous ?) (Abavyeyi bamwe bamwe mu gikogwa co kurera abana baraganira n'abigishabarezi , abandi nabo nibabikore, None mwebwe namwe bimeze gute ?)

9. Eduquer l'enfant surtout en contexte de pauvreté est une tâche complexe pour certains ménages. Comment, en tant que parent, vous vous y prenez ?(Kurera umwana cane cane mu gihe c'ubukene mu muryango n'igkorwa kitoroshe mu miryango imwe imwe. None,mwebwe nk'abavyeyi muvyifatamwo gute, muvyitwaramwo gute, mukora ibiki ?)

10. Dans certaines familles,si l'un des parents n'est plus de ce monde, l'entourage et les parentés projettent leurs yeux sur l'éducation de ces enfants au toit paternel ? Dans votre ménage, Dans de telle situation , Quelles sont les mécanismes arrêtés en qualité de parent pour faire face ? (Mu miryango imwe imwe , iyo umuvyeyi umwe atakihari, ababanyi, incuti bahanga amaso indero yabo bana basigaranye n'umuvyeyi, None weho mu rugo rwawe vyifashe gute ? Iyo ivyo bishitse aha iwawe,uca ukora gute nk'umuvyeyi kugira bigende neza).